

Cinq terroristes de l'ex-GSPC éliminés

Lire en page 24

3 MORTS ET 1 BLESSÉ À ZIAMA MANSOURIAH

Chute en mer d'un véhicule

Lire en page 24

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1355 Mercredi 24 août 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Bouteflika insiste sur la qualité

Page 5

COMBATS URBAINS ET SITUATION COMPLEXE À TRIPOLI

KADHAFI INTROUVABLE



PAGE 3

POUR LE RENFORCEMENT DE SON CONTRÔLE INTERNE

■ 20 cabinets d'audit pour assister Sonatrach

Page 7

TAYEB LOUH L'A AFFIRMÉ

La tripartite se réunira fin septembre



Page 5

Repères

50

familles étaient au rendez-vous du concours du "meilleur gâteau traditionnel", organisé lundi au siège de la chambre de l'artisanat et des métiers au centre-ville d'Oran.

50

millions de dollars a été octroyé par l'Arabie saoudite au profit du Programme alimentaire mondial (PAM) pour aider la population somalienne affectée par la famine, a annoncé cette organisation.

3.414

jeunes de la wilaya de Annaba ont bénéficié depuis le début de l'année 2011 de sessions de formation et de qualification dans les métiers et les activités artisanales traditionnelles leur permettant de monter des micro-entreprises



Tou veut une enquête

Le ministre des Transports, Amar Tou, a ordonné "l'ouverture d'une enquête" pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident de 2 trains, survenu lundi matin à Corso, dans la wilaya de Boumerdès, en se rendant dans l'après-midi, sur les lieux du sinistre. Après la constatation des dégâts occasionnés par cet accident ferroviaire, le ministre, qui s'est également entretenu avec des blessés et des voyageurs du train accidenté, a ordonné, sur place, "la constitution d'une commission d'enquête" pour élucider les causes et circonstances exactes de cet accident. Un dernier bilan communiqué par une source hospitalière, fait état d'un mort, en la personne d'un chef de train, et de 45 blessés, tous évacués vers l'hôpital de Boumerdès, dont 39 ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires. Côté dégâts matériels, un premier bilan de la Protection civile signale "un grand endommagement" de la locomotive et d'un wagon du train de marchandises, qui a déraillé avoir été percuté par un train de voyageurs se dirigeant dans le même sens. Selon un communiqué de la SNTF, les premières constatations font ressortir que "l'accostage serait dû à l'inobservation des règles de sécurité et de signalisation en la matière conjugué à une vitesse très élevée."

Elle pèse 330 kg et continue de grossir



A 32 ans, l'Américaine Susanne Eman pèse 330 kg. Plutôt que d'essayer de cacher ses rondeurs, la jeune femme a choisi de les assumer pleinement aux yeux de tous. Elle s'est même lancée dans un combat acharné pour prendre encore plus de poids.

Susanne Eman a remarqué qu'en grossissant elle attirait de plus en plus l'attention. C'est pourquoi, sa prise de poids lui convient parfaitement. "Plus je grossis, plus je me sens bien. Je me trouve bien dans ma peau..." dévoile-t-elle au Sun. Elle suit même un régime draconien pour prendre un maximum de poids en un minimum de temps. Chaque jour, elle avale 22.000 calories. En un seul repas, elle est capable d'engloutir 12 tacos, deux litres de sodas et huit boules de glace.

Susanne Eman a mis en place un planing pour suivre l'évolution de sa prise de poids. Dans 10 ans, il faut qu'elle ait atteint les 750kg. Son objectif pour la fin d'année est déjà de prendre 30 kilos supplémentaires. Mère de deux enfants âgés de 16 et 12 ans, elle est surnommée la "Montanious Mum" (la montagnaise maman).

Bien que son médecin n'approuve pas sa décision de continuer à grossir de la sorte, il reconnaît néanmoins que sa santé mentale n'est pas en jeu dans cette question. "Elle joue à la roulette russe avec sa vie. Ceci dit, elle est capable de prendre des décisions et je ne vois aucun problème d'ordre psychologique ou quoi que ce soit d'autre chez Suzanne." explique, Patrick Flite, le médecin de Susanne Eman.

Il s'évade et revient... 1 an après !



Un détenu de la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône) a bénéficié d'une permission de sortie d'une journée. Il purgeait alors une peine d'un an de prison pour une bagarre. Pour pouvoir sortir, il avait déclaré qu'il devait rendre visite à un futur employeur, indique La Provence. Une fois dehors, il en a profité pour prendre la poudre d'escampette. Et un an plus tard, il s'est présenté à la prison de Luynes pour purger le reste de sa peine !

L'individu a comparu devant le tribunal correctionnel pour évasion. Il a expliqué qu'à l'époque il avait notamment des problèmes avec sa copine enceinte qui menaçait de le quitter et avec sa mère. Le procureur, peu sensible aux arguments du prévenu, a demandé une peine d'un an de prison ferme. Le tribunal l'a condamné à 6 mois de prison ferme.

La brigade d'investigations, relevant du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale d'Oran, a réussi ces derniers jours à démanteler deux importants réseaux de voleurs de voitures. Cette opération, la plus grande du genre, s'est soldée selon le commandant du groupement, le lieutenant Lounes Aouragh, par l'arrestation de plus de 20 personnes, la récupération de 9 voitures et la saisie d'un large éventail d'armes blanches utilisées par les deux bandes ainsi que des sommes d'argent et des quantités de drogue.

Selon la même source les deux réseaux, qui regroupaient environ 30 personnes dont des femmes, opéraient à l'aide de méthodes et de moyens similaires. Des femmes attiraient les victimes issues de différentes wilayas du pays pour les faire tomber dans des pièges bien organisés. Le premier réseau activait sur un axe de la zone côtière s'étendant entre la commune d'Aïn Turck et le complexe "les Andalouses". Une femme attire la victimes, monte dans sa voiture et s'arrange pour la mener vers le reste de la bande. Grâce à la localisation d'appels émis à partir de téléphones mobiles volés par la bande, le lieu de rencontre de ses membres a été découvert, en l'occurrence, un garage utilisé également pour cacher les voitures volées. Le deuxième réseau, quant à lui, s'était spécialisé dans l'agression des chauffeurs de taxis et des "taxieurs clandestins" qu'ils dépouillaient également de leurs véhicules.



Les vendeurs à la sauvette défendent leurs trottoirs à Batna

13 personnes ont été arrêtées lors d'échauffourées survenues dimanche soir au centre-ville de Batna entre vendeurs à la sauvette et éléments de l'ordre, selon de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Batna.

Trois agents de police ont été légèrement blessés suite à ces échauffourées survenues au niveau de la cité des 84-Logements au centre-ville de Batna qui ont également causé des dégâts à certains véhicules appartenant aux éléments de la sûreté. Les affrontements ont éclaté suite à la tentative de "libérer" les trottoirs des rues du centre-ville de la wilaya de Batna, occupés par ces vendeurs à la sauvette.



Dixit



Barack Obama :

«Le régime du colonel Mouammar Kadhafi a atteint le point de non-retour et il doit partir pour éviter un bain de sang (...) Les rebelles libyens, qui sont entrés dans Tripoli dimanche dernier doivent respecter les droits de l'Homme, préserver les institutions de l'Etat et marcher vers la démocratie.»

COMBATS URBAINS ET SITUATION COMPLEXE À TRIPOLI

Kadhafi reste introuvable

La situation était, hier, très complexe à Tripoli. La bataille de Tripoli s'est poursuivie dans les quartiers de la capitale libyenne. En dépit de l'avancée des insurgés qui contrôlent maintenant plus de 80% de la capitale libyenne, les combats continuent dans une certaine confusion.

PAR SADEK BELHOCINE

La résidence du colonel Mouammar Kadhafi dans le quartier fortifié de Bab Al-Aziziya est l'objet d'affrontements violents à la roquette et à l'artillerie lourde entre les rebelles et les forces loyalistes. Il s'agit de combats urbains. Des combats qui opposent forces rebelles et militaires pro-Kadhafi, et où d'importantes explosions ont été entendues aux abords du complexe présidentiel où serait caché le colonel Mouammar Kadhafi. Selon des témoignages des habitants de Tripoli, la capitale est prise dans la bataille entre les forces pro et anti-Kadhafi. «Ils se jettent des pierres. Vous avez aussi des lancers massifs de grenades autopropulsées et des armes lourdes. Les patients et le personnel sont tous pétrifiés.» Toujours est-il que «la bataille pour Tripoli est en cours. Il est difficile d'imaginer comment Kadhafi et les forces loyalistes pourraient la remporter, mais on ne peut écarter cette option», jugent certains experts militaires qui mettent en avant les incertitudes qui caractérisent la situation en Libye depuis le lancement, samedi, par les rebelles de



Le dictateur libyen vit-il ses derniers jours de pouvoir absolu ?

leur offensive sur la capitale. Cette dernière n'est pas encore totalement tombée et le colonel reste introuvable. L'apparition inattendue à la télévision d'un de ses fils, supposément arrêté il y a deux jours, laisse penser que la fin du régime libyen peut réserver encore des surprises, même, si «l'époque de Kadhafi est révolue», comme l'a déclaré Moustapha Abdeljalil, le président du Conseil national de transition (CNT) qui se prépare maintenant à s'installer à Tripoli. Il est question d'heures ou de jours, la chute imminente du régime de Kadhafi. (L'ère Kadhafi «touche à sa fin», selon le président américain, Barack Obama. «Tout est en train de basculer», d'après Alain Juppé, chef de la diplomatie française). Les combats continuent sporadiquement, et la progression des rebelles se fait avec prudence. Les affrontements demeurent particulièrement violents autour de la résidence de Mouammar Kadhafi à Bab Al-Aziziya. Hier, la chaîne de télévision Al Arabiya rapporte que des tirs de l'Otan auraient touché cette nuit la demeure du colonel,

sans pour autant parler d'une éventuelle victoire. Les raids de l'OTAN, qui ont fait des victimes parmi la proche famille du guide, n'ont pas permis, jusque-là de débusquer le colonel El Gueddafi. Il reste pour l'heure introuvable. La réelle victoire de la révolution libyenne passe nécessairement par la capture de Mouammar Kadhafi. Ce qui est certain, c'est que le leader libyen serait quelque part à Tripoli. Selon l'état-major américain, il serait tou-

jours en Libye, et aucune preuve d'un éventuel départ n'ayant été apporté, tandis que la rébellion dit n'avoir aucune information sur sa localisation exacte. Par contre, son fils, Seïf Al Islam, annoncé aux mains des rebelles, s'est montré la nuit du dimanche à lundi devant des journalistes à Tripoli. «Je suis là pour démentir les mensonges», a déclaré le deuxième fils du colonel, avant de dénoncer la désinformation mise en place par les alliés. «L'Occident dispose d'une haute technologie qui a perturbé les télécommunications et a envoyé des messages au peuple», a-t-il dit, en ajoutant : «C'est une guerre technologique et médiatique pour provoquer le chaos et la terreur en Libye.» «Tripoli est sous notre contrôle. Que tout le monde soit rassuré. Tout va bien à Tripoli», a-t-il fait savoir. Deux autres descendants du leader libyen seraient toujours en détention tandis que le corps de Khamis Kadhafi, déjà annoncé mort au début du mois, puis apparu à la télévision libyenne, aurait été récemment découvert.

S. B.

L'après-Kadhafi en débat

Sur le plan diplomatique, la communauté internationale s'est inscrite à l'heure de l'après-Kadhafi. Le secrétaire général de l'ONU convoquera un sommet cette semaine sur la situation en Libye, en présence des dirigeants de l'Union africaine et de la Ligue arabe ainsi que d'autres organisations régionales. «Nous vivons un moment chargé d'espoir mais il y a aussi des risques en vue», a-t-il déclaré. De leur côté, des diplomates de haut rang des pays membres du Groupe de contact sur la Libye se réuniront, demain à Istanbul, pour «coordonner les prochaines étapes», annoncent les Etats-Unis. La réunion, décidée lundi matin lors d'une réunion téléphonique entre la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton et plusieurs de ses homologues, se tiendra au niveau des directeurs politiques, précise Victoria Nuland, la porte-parole du département d'Etat.

S. B.

Réactions... Réactions... Réaction...

Paris jubile



La France s'est réjouie de la percée des rebelles libyens à Tripoli, capitale du pays et bastion du régime du colonel Mouammar Kadhafi, et prépare l'après-Kadhafi en proposant une réunion du Groupe de contact sur la Libye. «Tout est en train de basculer. C'est un grand sujet de satisfaction. La France a pris des risques calculés. La cause était juste», a ainsi déclaré le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, lors d'une conférence de presse. Alors que la bataille de Tripoli fait rage, Juppé a annoncé la proposition par le gouvernement français d'une réunion extraordinaire du Groupe de contact (sur la Libye) au plus haut niveau dès la semaine prochaine à Paris, en vue de dresser une feuille de route sur l'après-Kadhafi. Le ministre français des Affaires étrangères a, cependant, souligné qu'«il appartient aux Libyens seuls de construire la Libye de demain». Le président Nicolas Sarkozy s'est, quant à lui, entretenu lundi au téléphone avec le Premier ministre du Conseil national de transition (CNT, opposition libyenne), Mahmoud Jibril, l'invitant se rendre en France, mercredi, et à qui il a assuré la continuation du soutien français.

Washington appelle à un gouvernement «pacifique et juste»



Le président américain Barack Obama a déclaré que le «régne» de Mouammar Kadhafi était «fini» bien que des éléments de son régime continuent de résister aux rebelles qui affirment contrôler la majeure partie de Tripoli, la capitale libyenne. Il a exhorté les forces de l'opposition à édifier un gouvernement démocratique par le biais de mesures «pacifiques» et «justes». Au cours de sa première apparition depuis la poussée de l'insurrection libyenne vers la capitale, le chef de la Maison Blanche a déclaré qu'il y avait encore de violents combats dans certains secteurs de la ville. «Le régime de Kadhafi prend fin et l'avenir de la Libye est entre les mains de son peuple», a-t-il dit sur son lieu de villégiature à Martha's Vineyard au large de la côte du Massachusetts.

●●●

Sous la Plume

Cache-cache

PAR SORAYA HAKIM

Tripoli n'est pas encore totalement tombée. La prudence pourrait-elle être encore de mise ? Cependant, les combats font rage à quelques centaines de mètres de la résidence de Mouammar Kadhafi qui semble jouer à cache-cache avec les rebelles. Pour l'heure, il est introuvable et certaines rumeurs pensent qu'il aurait quitté le pays. Mais son fils Seïf Al Islam, que l'on croyait aux mains des rebelles ou qui a pu s'en échapper, c'est selon, s'est permis une virée nocturne en invitant des journalistes étrangers pour balayer précisément deux rumeurs : d'abord, où on le voit sur les images retransmises à la télévision brandir un poing triomphateur avec un sourire sarcastique, tout comme son père, puis, répondre à une question des journalistes à qui il faisait faire le tour du propriétaire sur le sort de son père, que ce dernier était en sécurité et en pleine forme Alléluia ! Il va plus loin : il assure que les forces gouvernementales contrôlent la capitale. Guerre des nerfs ? En attendant le

sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, prévu vendredi prochain à Adis Abeba, et le sommet convoqué par Ban Ki-moon avec le groupe de contact qui se réunira jeudi à Istanbul, de nombreux pays arabes comme le Bahreïn, la Jordanie, L'Egypte, l'Autorité palestinienne, la Tunisie et, plus récemment, le Maroc, reconnaissent le Conseil national de transition comme

«seul représentant légitime» du peuple libyen. A Alger, le drapeau du CNT flotte au-dessus de l'ambassade libyenne. Pas de déclaration officielle ni officielle. On en est encore dans l'expectative et dans la logique de la politique de non-ingérence dans les affaires internes de ce

« Le monde entier suit heure par heure le déroulement des événements et retient son souffle pour savourer le triomphe des insurgés et la fin d'un despote qui aura régné 42 ans durant. »



pays, certes, mais tout de même notre ambassade à Tripoli a fait l'objet d'un pillage en règle ! En attendant, le monde entier suit heure par heure le déroulement des événements et retient son souffle pour savourer le triomphe des insurgés et la fin d'un despote qui aura régné 42 ans durant.

S. H.

APRÈS L'EFFONDREMENT DU RÉGIME DE KADHAFI

Algérie : les raisons d'une position

Quelques pays arabes se sont empressés de reconnaître le Conseil national de transition (CNT), comme seule autorité légitime en Libye et ce, suite à l'effondrement du régime de Mouammar Kadhafi, notamment après l'entrée des troupes rebelles à Tripoli, la capitale.

PAR KAMAL HAMED

Une attitude qui contraste, comme l'ont souligné beaucoup d'analystes, avec la position de l'Algérie, qui ne s'est pas prononcée pour le moment sur la situation dans ce pays voisin alors que la situation est allée s'accroissant ces dernières heures. Cette attitude est, en soi, révélatrice de la difficulté qu'éprouve l'Algérie à s'adapter à ce nouveau contexte. Il faut dire que depuis le début de la révolte en Libye, au mois de février dernier, l'Algérie a toujours eu des rapports « tendus » avec les animateurs de la rébellion regroupés au sein du CNT. Ces derniers ont, en effet, presque d'emblée déclenché les hostilités en s'attaquant à l'Algérie qu'ils accusent de soutenir le régime Kadhafi. « Nous avons des morts algériens identifiés qui faisaient partie des troupes de Kadhafi »,



a affirmé à maintes reprises Abdelhafidh Ghoka, le vice-président du CNT. Cette accusation de l'envoi de mercenaires par l'Algérie a été une accusation récurrente. Ce même responsable est allé jusqu'à affirmer que les rebelles ont également « des prisonniers algériens parmi les milliers de prisonniers arabes et des pays voisins ». Le gouvernement algérien a dû apporter, à plusieurs reprises, des démentis aux déclarations des dirigeants du CNT. Le ministre des Affaires étrangères a fait, à ce sujet, plusieurs déclarations dans lesquelles il réfutait avec force ces « accusations infondées » sur l'envoi de mercenaires algériens combattre aux côtés des troupes de Kadhafi. L'Algérie reçoit alors un soutien de poids lorsque le commandant du commandement des Etats-Unis

pour l'Afrique (Africom), le général de corps d'armée Carter F. Hanna a affirmé lors de sa récente visite à Alger qu'il n'existait pas de mercenaires envoyés par l'Algérie en Libye. Mais rien n'y fait, le CNT persiste et

signe et les accusations se poursuivent en dépit de tous les démentis apportés par les autorités algériennes. Ces dernières ont annoncé leur respect de la légalité internationale puisqu'elles ont scrupuleusement appliquées les décisions de l'Onu portant sur l'embargo sur la Libye. Cette campagne contre l'Algérie s'est poursuivie même lorsque les troupes rebelles ont pénétré à Tripoli, comme l'attestent ces informations colportées par certains organes selon lesquelles le guide libyen se serait enfui en Algérie. Des informations vite démenties. Cette campagne a eu, à l'évidence, des effets néfastes, puisque dès l'entrée des rebelles dans la capitale Tripoli, l'ambassade d'Algérie a été attaquée par « une bande d'individus qui a emporté plusieurs

véhicules appartenant à la mission », a indiqué le ministre des Affaires étrangères. Le chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci, a de suite adressé une correspondance au secrétaire général des Nations unies pour « prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la protection des diplomates et des locaux de la mission algérienne ainsi que ses biens, conformément aux règles du droit international » ; Un incident qui prouve que les relations entre l'Algérie et son voisin de l'Est, maintenant qu'il est quasi certain que les rebelles du CNT sont en train de prendre le pouvoir en Libye, seront compliquées, à tout le moins les premiers temps. Les dirigeants du CNT, qui sont en train d'être reconnus par tous les pays arabes, comme cela a déjà été le cas avec la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, la Jordanie, le Qatar et l'Autorité palestinienne, vont certainement en vouloir à l'Algérie pour n'avoir pas fait de même. Car, jusqu'à hier, et à l'heure où nous mettons sous presse, l'Algérie n'avait pas encore reconnu le CNT en tant que gouvernement légitime en Libye, même s'il est vrai que la situation restait encore confuse dans ce pays. De toutes les manières, la diplomatie algérienne, qui a de tout temps prouvé ses capacités à gérer des situations bien plus complexes, a sûrement de bonnes raisons d'adopter une telle position. **K. H.**

REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE LIBYENNE À ALGER

Pour ou contre le CNT ?

PAR AHMED BOUARABA

Même si le drapeau du Conseil national de transition (CNT), organe politique de la rébellion libyenne, flotte depuis déjà 3 jours sur l'ambassade libyenne à Alger, une confusion règne néanmoins en ce qui concerne la position de la représentation diplomatique de ce pays. Sur place, un fonctionnaire nous explique : « Le drapeau officiel libyen a été retiré dans la nuit de dimanche à lundi à 3h du matin et a été remplacé par le drapeau de la rébellion. » Mis ce que nous avons pu constater c'est que le drapeau officiel

libyen n'a pas été retiré, mais a été incendié. Notre interlocuteur nous affirme que depuis que Tripoli a été investi ni l'ambassadeur, ni le consul, ni encore le vice-consul ne se sont présentés au siège de la représentation diplomatique. Seuls les employés continuent d'assurer les affaires courantes. L'ambassadeur devait pourtant faire une déclaration officielle, lundi après-midi ou dans la journée de mardi, mais rien n'arrive. Qu'attend-il pour s'exprimer ? Une déclaration officielle rendrait enfin intelligible la position de la représentation diplomatique. Les fonctionnaires de l'ambassade - des Libyens - étaient visiblement

anxieux. Visiblement angoissé le chargé de la sécurité de l'ambassade nous informe qu'il était « impossible » de joindre l'ambassadeur ou son chargé de presse ni d'ailleurs aucun autre responsable. Par ailleurs, la présence de plusieurs officiers de la police algérienne a été constatée à l'entrée de ladite représentation. Selon des observateurs, « ce serait une simple mesure dissuasive contre toute éventuelle attaque des proches des familles des représentants diplomatiques algériens à Tripoli, à l'égard des sympathisants du CNT ». Rappelons que l'ambassade d'Algérie à Tripoli a fait l'objet, dans la nuit du 21 au 22 août, d'une

« série de violations » de la part d'individus qui ont même emporté plusieurs véhicules appartenant à la mission. Le chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci, avait, à cet effet, adressé une correspondance « urgente » au Secrétaire général des Nations unies pour « attirer son attention sur les violations de l'enceinte diplomatique algérienne ». Il faut dire qu'Alger a toujours estimé que le peuple libyen reste souverain dans ses choix et souhaite, avant tout, voir ce peuple frère en finir avec cette guerre fratricide pour laquelle un trop lourd tribut est payé. **A. B.**

Réactions... Réactions... Réactions... Réactions... Réactions...

Le Maroc reconnaît le CNT

Le Maroc reconnaît le Conseil national de transition (CNT) en tant que seul représentant légitime du peuple libyen, rapporte mardi le portail d'informations marocain Maghreb Arabe Presse. « Le Royaume du Maroc confirme aujourd'hui sa reconnaissance du Conseil National de Transition en tant que représentant unique et légitime du peuple libyen et porteur de ses aspirations à un avenir meilleur », a annoncé le ministre marocain des Affaires étrangères, Taieb Fassi-Fihri, deux jours après le début de l'offensive rebelle sur Tripoli. Selon le chef de la diplomatie marocaine, le Royaume exprime sa solidarité avec le peuple libyen « dans cette période difficile » et se déclare prêt à lui apporter toute aide nécessaire à la construction d'un nouvel Etat démocratique en Libye.

La Russie attend le transfert du pouvoir aux rebelles

La Russie attend un transfert « imminent » du pouvoir aux rebelles en Libye après la prise de la capitale, Tripoli, a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères. « Un tournant dramatique dans le conflit libyen témoigne de toute évidence d'un transfert imminent du pouvoir dans ce pays aux rebelles », indique un communiqué du ministère. « Nous espérons que cela mettra un terme au carnage entre Libyens, qui a apporté tant de souffrances au peuple libyen et a causé un grave préjudice à l'économie du pays », selon la même source. « Nous sommes convaincus qu'un processus politique (...) doit suivre

immédiatement la fin des hostilités », ajoute le communiqué. La Russie a appelé la communauté internationale à « respecter sans faille les résolutions de l'ONU et s'abstenir de toute ingérence dans les affaires internes de la Libye »

Le Japon souhaite un nouveau processus politique

Le Japon a souhaité mardi un « nouveau processus politique » en Libye, alors que les rebelles contrôlent plusieurs quartiers de la capitale libyenne Tripoli, a-t-on indiqué de source officielle. « Nous espérons voir un nouveau processus politique, avec le moins possible d'effusion de sang, l'élaboration de la Constitution, et l'organisation des élections démocratiques », a souligné lors d'une conférence de presse, le secrétaire général du gouvernement, Yukio Edano. Edano a, en outre, assuré que son pays fournira « l'aide nécessaire à la Libye, en coopération avec la communauté internationale ». Le Japon avait gelé 4,4 milliards de dollars en application de la résolution 1970 de l'ONU, qui prévoit un embargo sur la vente d'armes à la Libye, l'interdiction du voyage et le gel des avoirs du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi et des membres de sa famille.

Madrid pour une succession rapide de Kadhafi

Les ministres espagnols des Affaires étrangères Trinidad Jimenez et de la Défense Carme Chacon ont annoncé que leur pays demande « l'adoption le plus rapidement possible d'une nouvelle résolution » à

l'ONU, qui entérine « l'ère post-Kadhafi ». Madrid « appuie une réunion du groupe de contact sur la Libye avec la participation des nouvelles autorités libyennes pour connaître leurs priorités et leur projets immédiats », ont ajouté les deux ministres dans un communiqué. La future résolution de l'ONU doit tenir compte de la nouvelle situation en Libye, où les rebelles sont en train de l'emporter sur le régime du colonel Mouammar Kadhafi, « reconnaître les nouvelles autorités libyennes et confirmer le gel des avoirs d'anciens responsables » du régime Kadhafi, selon le communiqué.

Djakarta pour un « processus politique »

L'Indonésie a souligné que la situation en Libye ne peut être résolue que par « un processus politique » qui fournit des opportunités pour les Libyens de décider de leur avenir, a-t-on indiqué de source officielle. « Le gouvernement indonésien observe de près le développement du conflit en Libye », où les rebelles contrôlent une grande partie de la capitale Tripoli, a affirmé dans un communiqué le ministre des Affaires étrangères Marty Natalegawa. Le ministre a souligné que « la situation en Libye ne peut être résolue que par le processus politique qui fournit des opportunités pour les Libyens de décider de leur futur par eux-mêmes ». Il a appelé à ce propos « la communauté internationale, notamment les Nations unies, à jouer un rôle plus actif afin de créer une situation positive au sein de ce processus politique ».

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Bouteflika insiste sur la qualité

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a insisté sur une "meilleure visibilité" de l'université algérienne au plan international, par une concentration des efforts sur l'objectif primordial d'élévation du niveau de l'encadrement scientifique et pédagogique.

PAR MOKRANE CHEBBINE

"Il s'agira de concentrer les efforts sur l'objectif primordial d'élévation du niveau de l'encadrement scientifique et pédagogique, dans le but, notamment de le mobiliser davantage au service de l'université de demain", a indiqué le président Bouteflika à l'issue d'une réunion restreinte d'évaluation du secteur de l'enseignement supérieur. Le chef de l'Etat a, par ailleurs, mis l'accent sur "l'importance de la poursuite de la réforme dans un contexte d'approfondissement de la concertation entre les différentes composantes de la communauté universitaire", ainsi que sur "une meilleure employabilité des diplômés en renforçant les filières à fort potentiel de création d'emploi". Le président de la République a insisté sur "la nécessité et l'importance de maintenir la dynamique de développement des capacités d'accueil pédagogiques et d'œuvres universitaires en vue d'améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants". La capacité d'accueil globale du secteur de l'enseignement supérieur a été portée à 1.404.700 places pédagogiques pour la rentrée universitaire 2011-2012, augmentant ainsi de plus de 150.000 places par rapport à la précédente rentrée, a-t-on annoncé de source officielle. "Pour la rentrée universitaire 2011-2012, la capacité d'accueil globale est portée à 1.404.700 places pédagogiques", indique le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, dans une communication présentée lors d'une réunion restreinte d'évaluation du secteur présidée par Abdelaziz Bouteflika, président de la République. La communication portant sur le bilan de l'année universitaire 2010-2011 ainsi



Abdelaziz Bouteflika.

que sur les actions projetées au titre de l'année universitaire 2011-2012 rappelle que la capacité d'accueil globale du secteur, avait permis d'accueillir 1.250.310 étudiants, alors que la capacité d'hébergement, était de 601.220 lits. L'exposé relève, en outre, que l'effectif global des enseignants, "en constante progression", est de 40.137 dont 7.916 de rang magistral (professeurs et maître de conférence classe A). Le taux d'encadrement national est évalué à un enseignant pour 28 étudiants. Le rapport met en exergue la généralisation du système LMD, durant l'année 2010-2011, à l'ensemble des universités et centres universitaires dans toutes les filières à l'exception de celles de médecine, pharmacie, chirurgie dentaire et sciences vétérinaires. Il souligne, par ailleurs, que l'effort de rapprochement du secteur de l'enseignement supérieur du secteur socioéconomique se poursuivra par l'ouverture de licences et de masters à finalité professionnelle directement orientés vers les besoins du secteur économique, précisant qu'un total de 354 licences et 126 masters professionnalisant ont été habilités. Concernant les formations éligibles à l'excellence, l'exposé note que les établissements "continuent à être encouragés pour se hisser vers les standards internationaux", ajoutant que 17 nouvelles filières ont été ouvertes au titre de l'année universitaire 2010-2011, portant leur nombre à 30. L'exposé rappelle qu'une commission nationale

de mise en place d'un Système d'assurance qualité dans le secteur de l'Enseignement supérieur a été créée avec pour mission d'élaborer un modèle national d'assurance qualité.

LDM : CRÉATION DE 9 NOUVELLES FILIERES D'EXCELLENCE

L'année universitaire écoulée a été caractérisée par la généralisation du système LMD (Licence-master-doctorat) à l'ensemble des universités

et centres universitaires dans toutes les filières à l'exception de celles de médecine, pharmacie, chirurgie dentaire et sciences vétérinaires. Dans ce contexte et pour la prochaine rentrée universitaire, 525 nouvelles licences dans les différentes branches et 727 masters seront ouverts, avait annoncé en juillet dernier le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le secteur de l'enseignement supérieur assurera pour la prochaine rentrée universitaire la formation et l'enseignement supérieur dans toutes les spécialités pour les 3.193 licences et 2.308 masters dans le cadre du système LMD et 9 nouvelles filières d'excellence seront instituées et viendront s'ajouter à 30 autres. Ces efforts ont notamment pour objectif de rapprocher l'université du secteur socioéconomique.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait souligné la nécessité de donner une impulsion à la relation de l'université avec son environnement économique et social et d'établir un lien solide entre la sphère de la formation et celle de l'emploi. Pour le chef de l'Etat, cette complémentarité est devenue un impératif urgent en vue de réaliser des pôles d'excellence et de compétitivité à même d'employer les meilleures compétences pour la réalisation de recherches de développement de haut niveau.

M. C.

TAYEB LOUH L'A AFFIRMÉ

La tripartite se réunira fin septembre

PAR INES AMROUDE

Tayeb Louh, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a annoncé lundi soir à Alger que la tripartite (gouvernement-syndicat-patronat) se réunira fin septembre 2011.

La tripartite est prévue fin septembre et abordera des dossiers sociaux, a précisé M. Louh lors d'une émission de la Télévision nationale. Le gouvernement est en concertation avec ses partenaires sociaux afin d'arrêter l'ordre du jour de cette réunion, a-t-il ajouté. La dernière tripartite s'était tenue le 28 mai 2011 et avait été consacrée à l'examen des moyens de développer l'économie et de promouvoir l'entreprise. Concernant les concertations de la tripartite, le ministre a précisé que le gouvernement et ses partenaires socio-économiques poursuivaient le débat autour du nouveau code du travail dont "d'importants points n'ont pas encore été tranchés". Evoquant la stratégie de l'emploi lancée en 2008, M. Louh a rappelé qu'elle reposait sur deux volets : un volet économique qui consiste à appuyer l'investissement productif créateur de postes d'emplois et un volet social qui consiste à créer des dispositifs publics d'appui à l'emploi de jeunes. Dans ce sens, il a souligné que le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale accompagne l'économie nationale "par étapes" à travers des dispositifs publics d'appui à l'emploi notamment pour les chômeurs et le dispositif d'insertion professionnelle à travers lequel l'Etat permet aux jeunes d'acquérir une expérience

au sein des entreprises. A une question sur le chômage dans les régions du Sud, M. Louh a précisé que le chômage ne se limitait pas au Sud mais touchait toutes les régions du pays, rappelant que le taux de chômage est passé de 30 % en 1999 à 10 % en 2010, selon l'Office national des statistiques (ONS) qui se conforme aux normes de l'Organisation internationale du travail (OIT). Par ailleurs, le ministre a écarté l'éventualité de la résiliation des contrats d'emploi aux retraités pour assurer davantage de postes d'emploi aux jeunes, précisant que "le nombre des retraités est limité et que le marché de l'emploi offre de grandes opportunités d'emploi à la faveur des réformes et des mesures incitatives en investissement dans le secteur économique". Dans ce cadre, M. Louh a rappelé l'instruction adressée par le président de la République au gouvernement lors de la séance d'évaluation du secteur portant augmentation de la part de la fiscalité pétrolière consacrée au Fonds national des réserves de retraite financé principalement par la consécration de 2% de la fiscalité pétrolière annuelle.

49.000 TRAVAILLEURS ÉTRANGERS EN ALGÉRIE

Le ministre a, en outre, relevé que la main d'œuvre étrangère en Algérie a atteint actuellement 49.000 travailleurs employés dans les grands projets, le projet de l'autoroute et les travaux publics. L'occasion était également donnée pour M. Louh de rappeler que la Caisse nationale d'aide à l'emploi

de jeunes et la Caisse nationale d'assurance chômage ont permis la création de postes d'emploi, précisant que "la majorité" des jeunes ayant été assistés ont réussi à créer des entreprises et partant d'autres postes d'emploi. Dans ce contexte, le ministre a démenti les informations selon lesquelles son département allait procéder à un effacement de la dette des jeunes bénéficiaires de crédits d'aide à l'emploi. Cette question "n'est pas de mise", a-t-il souligné. Au volet sécurité sociale, le ministre a précisé que la carte Chifa "s'inscrit dans le cadre d'un système moderne à la hauteur des normes internationales" précisant que 6.300.000 cartes ont été distribuées à ce jour. L'usage de la carte sera élargi à tous les prestataires à l'horizon 2013, a encore ajouté le ministre affirmant que le patient, ne paiera que le taux fixé par la loi, soit 20% pour les assurés dont la cotisation s'élève à 80%. Les patients souffrant de maladies chroniques bénéficient actuellement de soins à titre gracieux grâce au système du tiers payant, a-t-il ajouté. 2.400.000 personnes bénéficient actuellement de ce taux de 100% sans délimitation de plafond pour les personnes dont le salaire est inférieur au SNMG (15.000 DA) ainsi que les personnes âgées et les malades chroniques. Pour ce qui est des autres catégories, le plafond a été fixé à 2.000 DA à raison de deux fois par trimestre. Dans ce contexte, M. Louh a affirmé que la majorité des bénéficiaires du système du tiers payant est atteinte de maladies chroniques.

I. A.

GENDARMERIE NATIONALE

Des cellules pour la protection des mineurs

D'ici quelques jours, Alger, Blida et Médéa se doteront de 3 nouvelles brigades avec pour mission la protection des mineurs relevant de la Gendarmerie nationale. Une première en Algérie puisqu'à ce jour, une seule cellule chargée de cette tâche, existe à travers l'ensemble du territoire national. Afin de lutter contre la délinquance juvénile, la Gendarmerie nationale a donc décidé de mettre l'accent sur l'action préventive par la prise en charge des jeunes exposés aux dangers générant la déviance. L'action des cellules de la gendarmerie sera conjuguée aux efforts de la famille, de l'école et bien sûr de la société civile. Ainsi les éléments de ces brigades auront pour principale mission la lutte contre la délinquance juvénile et la prise en charge des aspirations de la jeunesse afin de prévenir la délinquance. «Les éléments de ces 3 brigades sont actuellement en formation. Outre la formation de base qui est relative aux missions de la police judiciaires, ils suivent également une formation psychologique», explique le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud, chef de la cellule de communication à la Gendarmerie nationale. Il convient de préciser, dans ce sens, que ces gendarmes suivent une formation spécifique leur permettant d'accompagner les brigades lors des enquêtes et investigations relatives aux affaires dans lesquelles seraient impliqués des mineurs. «Ces brigades spécialisées sont composées d'éléments formés pour s'occuper des jeunes délinquants lors des investigations en tenant compte des spécificités de la personnalité des mineurs qui exige un traitement différent de celui réservé aux adultes». Pour ce qui est des missions assignées à ces brigades, notre source indique qu'elles sont «d'abord, à caractère préventif et, ensuite, à caractère répressif». En termes de prévention, il s'agit principalement de sensibiliser les jeunes en coordination avec les établissements spécialisés, à l'image des associations et autres. «Les activités de cette brigade en tant que structure de proximité devront être orientées essentiellement sur les quartiers populaires où le risque de déviance juvénile est plus important», indique-t-on. S'agissant des missions à caractère répressif, notons qu'elles seront concrétisées lors des enquêtes dans lesquelles une personne est impliquée, soit en qualité d'auteur ou de victime, en prêtant assistance aux autres enquêteurs, et ce, «afin de les orienter et recourir aux méthodes scientifiques et éducatives consacrées dans la psychologie de l'enfant» ainsi que les dispositifs législatifs et réglementaires régissant le domaine de la délinquance juvénile.

Ahmed Bouaraba

SELON UN BILAN DE L'ONS POUR LE MOIS DE JUILLET

Légère hausse du rythme d'inflation annuel à 3,6%

Le rythme d'inflation annuel a enregistré une légère hausse à 3,6% en juillet dernier contre 3,5% au mois de juin 2011, selon l'Office national des statistiques (ONS).

PAR INES AMROUDE

Le rythme d'inflation annuel qui a enregistré ces derniers mois une tendance baissière, passant de 3,9% en avril à 3,7% en mai et 3,5% en juin, a enregistré une légère hausse en juillet pour s'établir à 3,6%, selon les chiffres de l'ONS rapporte l'APS. L'indice des prix à la consommation a connu, en juillet 2011, une légère hausse par rapport au mois de juin (+0,8%), alors que celui du même mois (juillet) de l'année dernière s'est caractérisé par une croissance de 1%, selon l'Office. Cette évolution mensuelle, qui intervient après une relative stagnation observée le mois précédent, «traduit les fluctuations des prix selon les catégories de produit», explique l'ONS. Les prix des biens alimentaires ont enregistré un relèvement de 1,3% en juillet 2011 par rapport à juin qui s'est caractérisé par une baisse de 0,7%, traduisant ainsi une progression des produits agricoles frais (1,8%), due particulièrement à



Les produits alimentaires ont connu une légère hausse en juillet dernier.

la hausse des prix des légumes et de la viande de poulet (+11,1% chacun), et de la viande de mouton (3,9%). Les prix des produits alimentaires industriels ont également affiché une augmentation de 0,9% induite, notamment, par la hausse des prix de la farine (+5,1%), du sucre (+4,6%) et, à un degré moindre, des huiles et graisses (+0,6%), explique l'ONS.

En juillet dernier, et par rapport au même mois de l'année précédente, le niveau moyen des prix des biens alimentaires accuse une

variation de 6,9% avec 10% pour les produits agricoles frais et 4,4% pour les produits alimentaires industriels.

En mai dernier, une pression avait été constatée sur le marché du blé dur destiné à la fabrication de la semoule et des pâtes alimentaires à cause du détournement de grandes quantités vers la fabrication des pâtes dont la marge bénéficiaire est plus importante par rapport à la semoule. Cette situation avait incité les pouvoirs publics à augmenter le quota d'approvisionnement des minoteries

en blé dur de 50 à 60% en mai puis à 70% en juillet pour répondre à la forte demande prévue durant le mois de Ramadhan, rappelle-t-on. Les autres catégories ont, également, connu de légères hausses, notamment les produits manufacturés (0,8%) et les services avec 0,4%, précise l'Office des statistiques. En juillet 2011 et par rapport au même mois de l'année écoulée, la hausse des prix à la consommation s'établit à 5,2%.

Par ailleurs, l'évolution des prix à la consommation durant les sept premiers mois de 2011 se situe à 3,98%. Toutes les catégories de produits ont enregistré des hausses, soit 3,5% pour les biens alimentaires, dont 4,08% pour les produits agricoles frais et 3,02% pour les produits alimentaires industriels. Les biens manufacturés ont connu une hausse de 4,94% durant les sept premiers mois 2011 par rapport à la même période de référence de 2010, ainsi que les services avec 3,22%, précise l'office. En 2010, le taux d'inflation s'était établi à 3,9%, en deçà de celui enregistré en 2009 (5,7%). Le soutien des prix des produits alimentaires de base et l'aide de l'Etat pour l'acquisition de logements, renforcés dans la LFC 2011, devraient absorber une partie de l'inflation, avait indiqué le ministre des Finances, Karim Djoudi. «Nous savons que l'augmentation des salaires va engendrer une hausse de la demande et influera, donc, sur l'inflation, mais nous espérons que le soutien des prix et les incitations pour l'acquisition de logements vont faire que l'inflation ne dépasse pas les 4%», avait-il déclaré à la presse.

I. A.

POUR LE RENFORCEMENT DE SON CONTRÔLE INTERNE

20 cabinets d'audit pour assister Sonatrach

Vingt cabinets d'audit et conseils ont été retenus pour assister les filiales et structures du groupe Sonatrach dans les opérations d'évaluation et de la formation du personnel, selon les résultats de la préqualification rendus publics, hier, par Sonatrach.

Les candidats sélectionnés ont été retenus parmi les participants à l'avis d'appel à manifestation d'intérêt national de préqualification des cabinets d'audit pour les besoins de Sonatrach et de ses filiales lancé en février dernier.

Les bureaux choisis sont appelés à réaliser les prestations d'audit comptable et financier, d'audit opérationnel, de l'expertise et assainissement des comptes, de l'assistance et de l'évaluation des systèmes et procé-

dures de gestion.

Ces prestations concernent aussi le diagnostic et l'évaluation des entreprises, l'assistance dans la réalisation et la consécration comptable de l'inventaire physique et l'assistance à la formation et au perfectionnement du personnel dans les domaines des techniques de gestion, notamment dans les filières finances, comptabilité et audit.

La préqualification concernait les cabinets d'audits de droit algérien (personne physique et morale).

Pour Sonatrach, il s'agit de renforcer son contrôle interne après avoir subi des préjudices financiers causés par de présumées malversations financières.

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, avait affirmé que le contrôle

interne du groupe Sonatrach sera de plus en plus renforcé en 2011, soulignant la détermination de l'Etat à «livrer une lutte sans merci contre toutes les pratiques illégales».

Par ailleurs, Sonatrach a également lancé un appel à manifestation d'intérêt pour préqualifier des commissaires aux comptes qui seront appelés à l'assister dans ces mêmes opérations de contrôle et d'évaluation.

Cet appel vise à sélectionner des commissaires aux comptes en vue de constituer un fichier de cabinets sur la base duquel une liste est établie pour chaque consultation à lancer par les structures et filiales du groupe, selon les précisions de la direction centrale d'audit de Sonatrach.

R. E.

AVEC 2.404 MILLIARDS DA EN 6 MOIS

Les recettes fiscales de l'Algérie grimpent

Les recouvrements des recettes fiscales de l'Algérie étaient en hausse de 2% durant le premier semestre de l'année en cours à 2.404,2 milliards de DA (plus de 33 milliards de dollars), a indiqué, hier, la Direction générale des Impôts (DGI).

Ces recettes englobent les recettes ordinaires de la DGI, qui étaient de 523,3 milliards (mds) de DA entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2011, les recettes ordinaires des Douanes, qui ont atteint 246,1 mds de DA, les produits des Domaines (8,9 mds de DA), les recettes affectées aux collectivités

locales et aux fonds spéciaux (153,6 mds de DA) ainsi que les recettes pétrolières, hors Fonds de régulation des recettes (FRR), qui étaient de 1.472,4 mds de DA selon le bilan rapporté par l'APS.

Avec un taux de réalisation de 200% par rapport aux prévisions de 2011, le recouvrement des recettes pétrolières, hors FRR, marquait une légère baisse de 2% par rapport au 1^{er} semestre de 2010. La contribution de ces recettes au budget de l'Etat était de 61,24% durant les six premiers mois de 2011.

Le cumul des recettes du FRR durant cette période n'a, cependant, pas été rendu public par la DGI.

Les recouvrements des recettes de la fiscalité ordinaire (recettes DGI, Douanes et Domaines) ont, quant à eux, augmenté de 10% à 778,3 mds de DA (10,76 mds USD) durant la même période.

Les recettes fiscales du pays étaient de 3.092,1 mds de DA, soit près de 43 mds USD avec un taux de change de quelque 72 DA pour un dollar durant l'année 2010.

R. E.

CONSÉQUENCE DIRECTE DES AUGMENTATIONS SALARIALES

L'IRG grimpe de 45,6%

Les recettes de l'impôt sur le revenu global (IRG), collectées durant le premier semestre de 2011, ont grimpé de 45,6% à 164,4 milliards de DA, a indiqué, lundi, la Direction générale des impôts (DGI), imputant cette hausse aux récentes augmentations salariales. Ces recettes ont, ainsi, cru de 51,5 milliards de DA par rapport au premier semestre de 2010, où l'IRG était de 112,9 milliards (mds) de DA, a appris l'APS auprès de la DGI. L'Algérie compte plus de 3 millions de travailleurs déclarés dont plus de 1,5 million exerçant dans la Fonction publique. La DGI a, par ailleurs, indiqué que le recouvrement de l'IBS a stagné par rapport à 2010, en raison de «la prolongation jusqu'au 31 juillet 2011 du versement du solde de liquidation de l'année 2010 pour ce qui concerne les grandes entreprises». La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) comptabilisait 108,5 mds de DA à la fin juin 2011 alors que la fiscalité collectée à l'importation se chiffrait à 246,1 mds de DA, en hausse de 39 mds de DA par rapport au premier semestre de 2010, une évolution justifiée par l'augmentation des importations algériennes, selon la DGI. L'Algérie a importé pour 23,23 mds USD durant les six premiers mois de l'année en cours, contre 20,05 mds USD au cours de la même période de 2010, soit une hausse de plus de 16%, selon les chiffres provisoires des Douanes.

APS

BOUIRA

Contrôle accru
des produits
agroalimentaires

Un contrôle accru est exercé, depuis le début de ce mois de Ramadhan, à Bouira, sur la qualité des produits agroalimentaires, réputés pour leur haute sensibilité, selon la direction locale du commerce. Quelque 824 interventions ont été opérées, à cet effet, durant ces 20 derniers jours, par les brigades de contrôle et de la répression des fraudes de la wilaya qui ont relevé 243 infractions assorties de la saisie de près de 14 quintaux de produits alimentaires divers d'une valeur estimée à 60.000 DA. Par ailleurs, la même source a relevé un taux de 41 % d'infractions liées au défaut d'estampillage tandis que le défaut d'hygiène et la vente de produits impropres à la consommation représentent respectivement 30 % et 18 % des infractions enregistrées. En matière de contrôle des pratiques commerciales, le bilan de la direction commerciale fait état de 724 interventions effectuées, pour la même période, qui ont permis d'enregistrer 252 infractions à la législation en vigueur et d'établir 220 P-V assortis de la proposition à la fermeture de 17 commerces. Les infractions relevées sont majoritairement liées au défaut de facturation (plus de 50%) ainsi qu'à l'absence de facturation, opposition au contrôle et non détention de registre de commerce.

BEJAIA

50 hectares
de végétation ravagés
par le feu

Plus de 50 hectares de végétation ont brûlé ces dernières 24 heures dans la wilaya de Béjaïa, à l'issue d'une douzaine de départs de feu, tous enregistrés dans la journée du vendredi, selon la Conservation des forêts de la wilaya. "Les causes de ces incendies restent inconnues" a indiqué la Conservation, précisant toutefois que ces incendies ont été favorisés par la forte canicule qui règne depuis quelques jours sur le territoire de la wilaya. Les dégâts ont affecté essentiellement de la broussaille (22 hectares) et les espèces forestières (pins d'Alep, chêne zen, etc.). Accessoirement le feu a atteint des arbres fruitiers sur une aire de 7 hectares et du maquis (3 hectares). Samedi matin, quatre nouveaux départs de feu ont été signalés, notamment dans les massifs d'Adekar à l'Ouest et Darguina à l'Est, a souligné la Conservation, affirmant que d'importants moyens ont été engagés pour les circonscrire malgré la difficulté de la tâche, compliquée par un vent particulièrement chaud soufflant de manière sporadique sur la région.

CONSTANTINE

Rénovation des
artères de la ville

Un "plan d'urgence" visant la rénovation des artères de la ville de Constantine sera mis en oeuvre "très prochainement", selon l'Assemblée populaire communale (APC). L'opération vise en priorité les points du réseau ayant subi d'importantes dégradations en raison de leur vétusté, notamment dans les vieux quartiers à l'instar de Bab El-Kantara, Rahbet Essouf, le boulevard Belouizdad, ainsi que les cités Emir-Abdelkader et Sidi-Mabrouk, a précisé la cellule de communication de la commune. Il s'agira d'engager des travaux de revêtement en béton bitumineux sur une centaine de kilomètres de voirie urbaine, touchant l'ensemble des quartiers du chef-lieu de la wilaya, a-t-on expliqué, assurant que l'ensemble du réseau routier de la ville sera entièrement réhabilité d'ici à fin 2014, dans le cadre de la "résorption du déficit en viabilisation". Les habitants des quartiers concernés par cette opération n'avaient de cesse de dénoncer l'état de dégradation avancée, voire de délabrement des chaussées dans leurs cités. **APS**

ORAN, BAINADES NOCTURNES

Hobby favori de nombreux
Oranais durant Ramadhan

Coïncidant avec le mois d'août, ce mois de Ramadhan est synonyme de canicule, aussi, nombreux sont les Oranais qui sont amoureux de la mer mais s'abstiennent de se baigner durant la journée en raison de l'observation du jeûne.

PAR BOUZIANE MEHDI

Mais dès la rupture du jeûne et une fois la prière des tarawih accomplie, ils se rattrapent en se ruant nombreux, parfois en familles, vers les plages pour profiter de la fraîcheur du littoral. Les différentes plages de la wilaya connaissent depuis le début de ce mois sacré un flux exceptionnel de jeunes et d'enfants qui ne peuvent résister à la tentation de la baignade nocturne.

Même les familles ne sont pas en reste. Emportant avec elles diverses victuailles et boissons rafraîchissantes, elles profitent de la fraîcheur de l'air marin jusqu'à l'heure du s'hor. A l'instar des différentes wilayas du pays, la rupture du jeûne est en effet synonyme, pour de nombreuses familles, de sorties nocturnes et de veillées qui se prolongent, parfois, jusque tard dans la nuit. Les terrasses des cafés, des salons de thé, des commerces de glaces et des pâtisseries sont ainsi prises d'assaut par une clientèle en quête d'un petit moment d'évasion et qui voudrait oublier la grande chaleur de la journée, indique l'APS. Beaucoup de familles, cependant, préfèrent les plages aux terrasses des cafés. La plage du complexe touristique "Les Andalouses", est ainsi envahie, dès la tombée de la nuit, par des familles qui emportent avec elles tout le nécessaire pour des pique-niques qui se prolongent jusqu'à l'heure du s'hor.

C'est ainsi le cas de Mokhtaria qui déclare venir "quotidiennement" après l'iftar avec sa famille à cette plage, après une longue et fatigante journée passée à la cuisine, en faisant observer que ses enfants ne cherchent pas à se baigner, mais à passer des moments de plaisir que procure la brise marine. Comme durant la journée, les plages se transforment également durant la nuit en terrain de football ou de beach-volley et autres jeux où se mêlent cris et



rires des jeunes. Il y a enfin ceux à l'instar de Fethi, ouvrier dans un établissement, qui dès la rupture du jeûne se précipitent vers la plage d'Aïn Turk pour s'adonner à d'interminables parties de baignade. Il y vient, déclare-t-il à l'APS, quotidiennement, en compagnie d'amis, pour soulager son corps après une longue journée de labeur et de jeûne. Une habitude qui se répète, selon lui, chaque année malgré les risques que comportent les baignades nocturnes en l'absence de surveillance et le manque de visibilité et d'éclairage.

Il a estimé, à cet égard, comme pour se donner du courage, que contrairement à ce que pensent certains, la baignade "rafraîchissante" du soir est "bénéfique" et qu'elle est "dangereuse surtout pour ceux qui ne savent pas nager". La Protection civile a organisé une campagne de sensibilisation à ce sujet le mois écoulé, en expliquant notamment que le manque de visibilité représente un risque majeur durant les baignades nocturnes. Il est cependant des Oranais qui se rendent à la plage durant la journée pour faire plaisir à leurs petits enfants ou profiter eux aussi de la brise marine. Faisant partie de cette catégorie, Mohamed explique, à cet effet à l'APS, qu'en se rendant à la plage du Cap Blanc dans la journée, en compagnie de ses enfants, lui permet de respirer l'air marin

qui lui procure du repos et du plaisir. Mais qu'il ne se baigne que sur insistance de ses enfants âgés de 4 et 6 ans, en faisant très attention à ne pas faire rentrer sa tête dans l'eau, de peur de boire "la tasse" et rompre ainsi le jeûne. Il estime aussi que ne pas rentrer dans l'eau ne réduit pas le plaisir de se retrouver à la plage pour jouer avec ses enfants et méditer parfois en lisant le Saint Coran. "Une occasion qui ne se présente pas les jours ordinaires de l'été", souligne-t-il. Habitant à proximité de la plage du Cap Blanc, Salim souligne, pour sa part, qu'il préfère les baignades nocturnes en ce mois de Ramadhan mais qu'il est venu durant la journée pour accompagner ses deux petites nièces, observant que les enfants sont beaucoup attirés par la mer durant le Ramadhan, car ils peuvent se baigner sans contraintes. Des jeunes rencontrés sur cette plage estiment de leur côté que rien n'interdit durant le mois sacré le plaisir d'être caressé par une brise rafraîchissante en ces chaudes journées. L'un avoue à cet égard à l'APS, ne pas pouvoir se passer de venir à la plage qui demeure, selon lui, "le seul lieu où il peut oublier la chaleur du jour et la fatigue du jeûne et s'offrir les plaisirs "incomparables" des vagues tièdes sur son corps.

B. M.

MILA, BARRAGE DE OUED ATHMANIA

Les jeûneurs s'adonnent
à la pêche à la ligne

Les amateurs de pêche à la ligne profitent des longues journées de Ramadhan pour s'adonner à leur passion sur les berges du barrage-réservoir de Oued-Athmania (Mila), faisant de nombreux émules dans les rangs des constantinois, nombreux à se diriger quotidiennement, avec leur panoplie, vers ce plan d'eau. Les rigueurs de la canicule et les privations du jeûne sont vite oubliées dans ce cadre naturel où l'eau, la fraîcheur et la verdure invitent à patienter et procurent au

pêcheur le plaisir de guetter sans cesse le flotteur de l'hameçon. Le nombre considérable de voitures immatriculées dans la wilaya de Constantine, stationnées aux abords du barrage, témoignent de la réputation dont jouit désormais ce site.

Boubakeur, 33 ans, vient à bord de sa voiture tous les jours, accompagné de quelques amis pour profiter de la brise sur les bords du lac. "Le vrai plaisir est de se retrouver entre amis, loin du stress de la ville", dit-il en actionnant le moulinet de

sa canne à pêche. Il ajoute que ces virées quotidiennes durant cette période de congé et de jeûne "remplacent avantageusement les randonnées sur les plages. Elles se terminent suffisamment tôt, pour être chez soi à l'heure du f'tour". Boubakeur avoue aimer également s'occuper des pièces de poisson pêchées. "Je les nettoie et les prépare pour la friture qui agrmente, la plupart du temps, le repas servi à l'heure de la rupture du jeûne", ajoute fièrement ce "taquaineur de carpes". **APS**

TIZI-OUZOU

C'est déjà l'Aïd !

Les vendeurs de jouets se sont déjà installés un peu partout en ville et ils se frottent les mains car s'il y a bien une chose dont ne peuvent pas s'en passer les petits enfants en pareille occasion, c'est bel et bien les jouets mais aussi les beaux habits.

PAR LOUNES BOUGACI

A Tizi-Ouzou, depuis plus de trois jours, à l'ambiance de Ramadhan, est venue se greffer celle de la veille de l'Aïd. On parle déjà de ce grand jour. Les pères de familles serrent encore davantage la ceinture afin de pouvoir faire face aux gros frais qu'enregistre la fête de l'Aïd El-Fitr. Comme attendu, les prix ont encore flambé. Qu'il s'agisse des prix des fruits et des légumes ou de ceux des habits pour enfants, la même règle est de mise pour les commerçants : quand la demande est en hausse, il faut répondre par une autre hausse, celle des prix.

Mais, il ne sera pas facile aux parents de traverser cette période de grandes dépenses d'autant plus que cette année aussi, la fête de l'Aïd coïncidera avec la veille de la rentrée scolaire. C'est dire que le porte-feuille connaîtra inéluctablement une saignée et non des moindres. Toutefois, ces dépenses ne se feront pas sans le plaisir que procure cette fête religieuse définitivement ancrée dans la tradition locale. A Tizi-Ouzou, aussi bien au chef-lieu de wilaya que dans tous les villages, la fête de l'Aïd El-Fitr est l'occasion pour les grandes retrouvailles familiales.



Ainsi, dès la matinée, toutes les familles prennent la route pour rendre visite généralement aux filles mariées, aux sœurs, aux tantes... D'ailleurs, contrairement à la première journée de l'Aïd El-Kebir, lors de l'Aïd El-Fitr, le transport des voyageurs est assuré normalement. Les déplacements familiaux font partie du décor de la fête. A la même occasion, les rancunes sont également enterrées et on adresse ses vœux même aux personnes avec lesquelles on a eu des conflits durant le reste de l'année. La fête de l'Aïd c'est également la visite aux cimetières et le recueillement sur les tombes des proches qui ne sont plus de ce monde. Ces cérémonies se déroulent très tôt le matin, souvent avant la levée du

jour. Il s'agit de partager quelques instants avec la mémoire. La tradition veut que l'on ne se déplace pas au cimetière sans avoir pris des gâteaux traditionnels pour les distribuer aux enfants qui attendent aux abords du cimetière. L'offrande peut aussi être des petites sommes d'argent mais qui revêtent toute une symbolique. Juste après cette cérémonie, c'est le moment de la prière de l'Aïd qui arrive suivie des présentations des vœux. Le charme, tout le charme de cette fête, ce sont les enfants qui se parent de leurs plus beaux atours sans se départir de leur sourire emprunt d'innocence et qui sont là pour dire toute la beauté de la vie malgré tous ses aléas.

L. B.

THÉÂTRE RÉGIONAL KATEB-YACINE

La crise s'exacerbe



Rien ne va plus au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou. Après le limogage du directeur Ahmed Khoudi qui a refusé de jouer le rôle de faire-valoir, c'est au tour de trente-deux employés du même théâtre de sortir de leur réserve en adressant une pétition et un rapport à la ministre de la Culture et au directeur de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit, dans ce document, d'interpeller les responsables du secteur sur les agissements d'un cadre dirigeant du théâtre. Dans la requête en question adressée au directeur de la culture, les concernés souli-

gnent : «*Nous vous informons des comportements déplacés et irrespectueux de ce cadre envers le personnel et ceci en usant d'insultes et de mots vulgaires de tout genre que nous ne pouvons nous permettre de vous citer ici. Nous subissons ce comportement depuis trop longtemps. Nombre d'entre nous ont fait les frais de ses réflexions désobligeantes, abaissantes et humiliantes et sans aucune retenue.*» Les trente-deux travailleurs, dont des comédiens, ajoutent : «*La tenue de propos racistes et régionalistes sont prononcés à maintes reprises et au sein même de l'établissement. Il use de provocations, d'intimidations et de chantage envers le personnel allant jusqu'aux menaces de licenciement.*» En outre, les employés du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou parlent de l'exploitation abusive et exagérée du personnel en lui faisant faire des besognes qui ne sont pas les siennes : «*Il fait jouer les comédiens à raison de trois*

spectacles en une seule journée. Il a favorisé le clanisme, ce qui a créé des luttes intestines au sein de l'établissement et qui se répercutent négativement sur le fonctionnement du théâtre.» Les travailleurs qui se disent désemparés devant un tel état des lieux soulignent que le climat de travail est devenu délétère et étouffant à tel point que le personnel a perdu l'envie et le goût du travail. Les employés exigent le départ de ce cadre dirigeant. Rappelons que depuis son ouverture, le théâtre régional Kateb-Yacine se débat dans de gros problèmes. Il y a eu d'abord la demande d'une enquête effectuée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) concernant le coût de rénovation de l'établissement jugé exagéré (38 milliards de centimes).

Puis après, un conflit des plus corsés a opposé durant de longs mois la directrice du théâtre Faouzia Aït El-Hadj au directeur de la culture. Ce qui a poussé cette dernière à démissionner. Par la suite, Ahmed Khoudi, homme de théâtre et enseignant à l'Institut national des arts dramatiques de Bordj El Kifane, a été désigné à la tête du même établissement mais à peine trois mois plus tard, Ahmed Khoudi a déploré une multitude d'anomalies. Il a été limogé et remplacé par un enseignant de dessin, proche de l'actuel directeur de la culture de la wilaya que nous avons essayé de joindre hier à maintes reprises en vain.

L. B.

HÔPITAL PSYCHIATRIQUE

DE OUED AISSI

Un malade se suicide

Un malade hospitalisé à l'hôpital psychiatrique Fernane-Hanafi de Oued Aïssi (wilaya de Tizi-Ouzou) s'est donné la mort par pendaison à l'intérieur même de l'établissement hospitalier, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile. Son cadavre n'a été découvert que dix-huit jours plus tard par le personnel de l'hôpital. Les éléments de la protection civile se sont déplacés sur place à l'hôpital pour récupérer le cadavre. La nouvelle a plongé l'ensemble des employés de l'hôpital Fernane-Hanafi dans le choc. La victime s'est pendue à un oranger. Selon diverses sources à l'hôpital, le malade en question aurait eu son billet de sortie le jour où il s'est suicidé. D'autres sources disent que le malade en question se serait enfui. Mais aucune version n'est pour l'instant fiable. Seule une enquête permettra d'éclaircir les circonstances de ce drame. C'est la première fois qu'un suicide est enregistré à l'intérieur de l'hôpital de Oued Aïssi.

L. B.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Un mort à Draâ Ben Khedda

Les accidents de la circulation continuent d'endeuiller les familles, particulièrement depuis le début du mois de Ramadhan où il y a une baisse sensible de vigilance de la part d'un certain nombre de conducteurs. Ainsi, avant-hier à la mi-journée, un citoyen a perdu la vie suite à accident de la circulation survenu sur la route de Oued Falli, plus exactement au niveau de l'endroit où sont implantés les vendeurs des pièces détachées des véhicules. C'est une voiture de marque Renault 5 qui est entrée en collision avec un bus de transport de voyageurs qui assure la navette Draâ El-Mizan-Tizi Ouzou. Le chauffeur de la voiture a trouvé la mort sur place. Il était âgé de 28 ans. Son véhicule a été complètement endommagé. Selon nos sources, le chauffeur a perdu le contrôle après le surgissement d'une défaillance d'ordre technique de son véhicule.

Rappelons que depuis le début du mois de Ramadhan, les services de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou ont recensé quatre vingt huit accidents de la circulation.

L. B.

Sihem Stiti, ce soir, à la maison de la culture

Sihem Stiti sera la star de la soirée ramadhanesque aujourd'hui. Elle sera accompagnée sur scène par d'autres artistes de la région, à savoir Moh Amichi, Rami et Brahim Medani. Sihem Stiti a réussi depuis une dizaine d'années à gagner l'estime d'un large public grâce à sa belle voix, à ses chansons émouvantes mais aussi à sa personnalité débordante de sympathie. Ayant eu une vie douloureuse, Sihem Stiti a réussi à faire de chaque douleur une source d'inspiration. Non voyante, Sihem Stiti a su voir avec son cœur. Elle a su ressentir la vie sous toutes ses facettes. Elle a entamé sa carrière artistique grâce au soutien inconditionnel de son père, le regretté Rachid Stiti. Mais ce dernier mourut dans un tragique accident de la circulation en compagnie de son fils, le frère de Sihem. Cette dernière est terrassée par la douleur pour une période mais pour rester fidèle à la mémoire de son père et de son frère Sihem Stiti n'a pas baissé les bras. Elle continue d'abreuver ses fans avec sa voix où la tendresse a une grande place.

L. B.

ADHÉSION PALESTINIENNE À L'ONU

Le comité de suivi de l'Initiative arabe de paix en conclave

Le comité de suivi de l'Initiative arabe de paix s'est tenu mardi à Doha (Qatar), une réunion au niveau des ministres des Affaires étrangères consacrée essentiellement au projet des Palestiniens relatif à la demande d'adhésion à l'ONU de leur Etat en tant que membre à part entière.

L Algérie, qui est membre du comité de suivi de l'Initiative arabe de paix (13 pays arabes), sera représentée à cette réunion par le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, selon un communiqué du ministère.

La réunion examinera "les développements de la question palestinienne et les mesures liées à la demande d'adhésion de

l'Etat de Palestine à l'organisation des Nations unies en tant que membre à part entière", a précisé la même source.

Outre l'Algérie, le comité de suivi de l'Initiative arabe de paix comprend le Qatar (président), l'Egypte, le Bahreïn, l'Arabie Saoudite, le Yémen, la Syrie, le Liban, la Jordanie, la Palestine, la Tunisie, le Maroc le Soudan ainsi que le secrétaire général de la Ligue arabe.

Faute de perspective sérieuse de reprise des négociations de paix avec les Israéliens, dans l'impasse depuis près d'un an en raison, notamment, de la poursuite de la colonisation, les Palestiniens sont déterminés plus que jamais à aller en septembre prochain à l'ONU pour demander l'adhésion en son sein de l'Etat de Palestine.

Samedi dernier, le ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad Al-Malki a annoncé que la demande d'adhésion de la Palestine aux Nations unies sera déposée le 20 septembre par le président Mahmoud Abbas, et remise au secrétaire général de l'organisation, Ban Ki-moon, qui a déclaré récemment que l'ONU était prête à recevoir une demande d'adhésion "à n'importe quel moment". De son côté, le président Abbas a indiqué récemment que 122 Etats (sur 193 pays membres de l'ONU) "soutiennent" jusqu'ici les Palestiniens pour parvenir à leur objectif. Cependant, les Etats-Unis, alliés d'Israël, ont menacé de mettre leur veto pour bloquer la requête palestinienne alors que l'Union européenne (UE) reste toujours divisée sur cette question. Dimanche, la ministre espagnole des Affaires étrangères, Trinidad Jimenez, a affirmé que "le moment est venu pour faire un pas en direction de la reconnaissance d'un Etat Palestinien".

"En ce moment, il y a suffisamment de maturité pour faire un geste dans cette direction", à savoir la reconnaissance d'un Etat palestinien indépendant, a indiqué le chef de la diplomatie espagnole dans un entretien au journal *El Pais*. Pour la



ministre espagnole, le conflit israélo-palestinien "est très long et très difficile à résoudre en peu de temps". Elle a, en outre, jugé que le moment qu'il (conflit) traverse est "très crucial". "Nous devons lancer un signal, sinon la situation pourrait générer une grande frustration parmi la population palestinienne", a averti Mme Jimenez qui a souligné que la reconnaissance d'un Etat palestinien "est un objectif partagé par tous les pays dans le cadre de la résolution du conflit au Proche-Orient". Par ailleurs, une rencontre des ministres des Affaires étrangères de l'UE se tiendra le 2 septembre prochain en Pologne pour examiner plusieurs questions, dont la question de la reconnaissance de l'Etat de Palestine. A ce propos, la ministre espagnole a indiqué que "le consensus au sein de l'UE sur cette question est souhaitable. Mais une position majoritaire serait plus utile même pour l'Autorité nationale palestinienne". A l'approche de l'échéance de septembre, les autorités de l'occupation israéliennes ont intensifié leurs activités de colonisation en particulier dans la ville

sainte d'El-Qods occupée. Le 4 août dernier, les autorités israéliennes avaient approuvé la construction de 900 logements dans la colonie illégale de "Har Homa", à Jabal Abou Ghneim, situé à El-Qods-Est. Malgré la condamnation de la communauté internationale de cette mesure provocatrice, l'occupant israélien a par la suite approuvé la construction de 1.600 logements supplémentaires dans la colonie de "Ramât Shlomo", également à El-Qods-Est. De plus, les autorités israéliennes ont donné, lundi dernier, le feu vert pour construire 277 appartements destinés à des colons dans le lotissement d'"Ariel", qui empiète de 20 kilomètres sur la bande de Gaza. Le ministère de l'Intérieur israélien a également annoncé la prochaine approbation de 2.700 unités supplémentaires dans les colonies illégales de "Pisgat Zeev" et de "Givat Hamatos", portant ainsi à 5.200 le total des nouveaux logements approuvés par les autorités israéliennes à Al-Qods-Est, rien que pour le mois d'août.

APS

SOUDAN DU SUD

Des centaines de morts dans les heurts au Soudan du Sud

Les Nations unies ont indiqué lundi que les affrontements tribaux, qui ont eu lieu ces derniers jours au Soudan du Sud, ont fait au moins 600 morts et plus de 985 blessés.

Selon un porte-parole de l'ONU, Farhan Haq, ces heurts ont commencé jeudi dernier dans l'Etat de Jonglei au Soudan du Sud.

Les violences ont éclaté entre les tribus Murle et Lou Nuer pour des querelles concernant du bétail, a fait savoir l'ONU.

Le gouverneur de l'Etat de Jonglei, Kuol Manyang Juuk, avait affirmé vendredi, qu'au moins 38 personnes, dont des femmes et des enfants, avaient été tués dans des affrontements tribaux. (APS)

YEMEN

Six membres présumés d'Al-Qaïda tués

Six membres présumés du réseau terroriste Al-Qaïda ont été tués dans un raid aérien mené par les forces gouvernementales yéménites dans la province d'Abyane (sud), a indiqué mardi un responsable local.

Les six hommes ont été tués lundi lors d'un raid sur plusieurs positions d'Al-Qaïda dans la région de Arkoub, dont des hommes soupçonnés d'appartenance à Al-Qaïda avaient pris le contrôle la veille, a affirmé cette source. Les violences sont fréquentes dans le sud du Yémen, attribuées par les autorités yéménites aux éléments du réseau terroriste Al-Qaïda qui sont très implantés dans cette région.

Plusieurs régions de la province d'Abyane, dont le chef-lieu, Zinjibar, sont aux mains de groupes affiliés à Al-Qaïda.

Plus tôt dans la matinée, des hommes armés ont attaqué un commissariat et une prison centrale dans la province de Lahj (sud) et ont libéré 20 prisonniers.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Damas sur la sellette



La Syrie a été vivement condamnée lundi dernier par les Occidentaux et les pays arabes pour la répression sanglante des manifestations antigouvernementales au cours d'une réunion extraordinaire du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, à Genève.

né de la force, notamment de l'artillerie lourde, pour réprimer les manifestations pacifiques et contrôler les habitants de différentes villes", a-t-elle déclaré devant les représentants des 47 Etats membres lors de cette réunion qui se prolongera sans doute

Lors de cette réunion, le Haut commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU Navi Pillay a déclaré que plus de 2.200 personnes avaient été tuées depuis le début de la répression en mars. "Les forces armées et de sécurité continuent à faire un usage disproportion-

mardi. Seules quelques délégations, dont celles de la Chine, de la Russie et de Cuba, ont soutenu Damas devant le Conseil des droits de l'Homme, rejetant "toute ingérence" dans ses affaires intérieures. Les Etats-Unis, l'Union européenne et plusieurs pays arabes comme l'Egypte ou l'Arabie Saoudite ont accusé, de leur côté, le président syrien Bachar al Assad de mener une offensive inacceptable contre des civils sans armes. Fayçal Khabbaz Hamoui, ambassadeur de Syrie auprès de l'ONU à Genève, a démenti que les forces de sécurité syriennes aient pu commettre des crimes contre l'humanité. L'ambassadeur de Syrie a également déclaré que la Syrie était prête à autoriser des enquêteurs de l'ONU à se rendre dans le pays dès que la commission judiciaire syrienne aura achevé son travail. Un projet de résolution présenté par 25 pays membres environ, dont quatre Etats arabes (Jordanie, Koweït, Qatar, Arabie Saoudite) auxquels s'ajoute la Tunisie qui n'est pas membre du Conseil, vise à créer une commission d'enquête internationale sur des crimes présumés contre l'humanité.



رمضان كريم

Ramadhan
karim



MIDI

Les nuits de l'Espérance

Page 13



**Pour la création
d'une académie
scientifique
musulmane**

Page 12



Recettes du jour

Page 14

Soupe
aux fèves
sèches



Salade
de légumes



Poisson
aux
poivrons
farcis



Sentence coranique

«Si les Gens du Livre avaient cru et Nous avaient craint pieusement, Nous leur aurions effacé leurs mauvaises actions et Nous les aurions introduits dans les Jardins de la béatitude. S'ils avaient appliqué scrupuleusement la Torah, l'Evangile et ce qui leur a été descendu de leur Seigneur, ils auraient mangé d'au-dessus d'eux et de sous leurs pieds. Parmi eux il est une communauté juste et plusieurs d'entre eux, oh que leurs actions sont mauvaises !» (Sourate 05 Versets 65 et 66)

Pour la création d'une académie scientifique musulmane

(Suite X et fin)

L'Ijtihad est le produit de l'esprit du musulman, façonné de manière scientifique à travers l'Histoire de l'Islam, accumulant les efforts intellectuels de certaines couches de la nation musulmane. Il a été à l'origine d'une vaste littérature remplissant les bibliothèques du monde entier, à partir des 500 centaines de versets du Coran. Al-Waqi'at, An-Nawazil, Al-Furus, Al-Amali, Al-Amajalis, et Ilm Al-Khilaf, sont, autres entre autres des ouvrages sur le Fiqh produits des esprits intelligents de l'Islam.

Ser'iyye sicillieri archives constituées de documents juridiques musulmans sous l'Empire ottoman, sont autant de preuves de la praticabilité et de la modernité des ouvrages du Fikh écrits à nos jours. Ces documents attendent toujours des jours meilleurs où des chercheurs viendront à en traiter les vastes contenus. L'Ijtihad, autrement dit, est la méthode qui consiste à mettre en complément des éléments humains à ceux du Juhd (l'effort d'interprétation) à partir du Coran et du Hadith, en maximisant l'effort humain dans le but de résoudre les problèmes de l'homme. L'Ijtihad est comme qui dirait un produit de l'esprit humain et du pouvoir. Ses partisans sont poussés à en faire appel pour mettre fin aux problèmes qu'ils affrontent. L'opinion Al-Re'y est-elle un élément proche de l'homme ?

Ainsi, l'Ijtihad est étroitement lié à la société, de laquelle il découle. Parce qu'il ne produit qu'un savoir instable et dubitable, l'Ijtihad est un pouvoir qui pousse l'homme à accomplir l'effort qui lui permettra de découvrir la vérité. C'est un pouvoir qui mène à discerner



le souhait de Dieu et l'intention de son Messenger Mohammed que bénédiction de Dieu et salut soient sur lui. L'Ijtihad

a une très forte connotation également avec Al-Imam et Al-Aquida. Ces termes et concepts dans lesquels bien que

leur signification peut ne pas être facilement compris.

Les musulmans croient et fondent leur croyance sur la vérité telle que voulue par Allah et son Messenger (sur lui la prière et le salut). L'expression utilisée à cet effet est L'école de l'Ijtihad s'articulant autour des éléments humains et progressant ses recherches à partir de quelques mots pour arriver à une définition hautement façonnée. Ce qui est surprenant, c'est le fait que les institutions juridiques du droit européen ne disposent pas de discipline comme Usul Al-Fikh qui incluraient des institutions de l'Ijtihad et autres.

Mohamad Hamidullah est l'auteur contemporain d'Usul Al-Fikh, après l'étude des lois et textes d'Hammurabi sur les Ecrits juridiques de Veda et Simitris, Shu-King, et Roman Digesta E Institutions.

Tous les premiers textes portant sur le droit sont autant précieux qu'importants. On est étonné quand on cherche un ouvrage, non pas sur la science du Droit, mais sur des sujets tels les Usul Al-Fikh des musulmans (Méthodologie et Philosophie en Fikh). Car on n'en trouve jamais.

On peut trouver tant et tant d'ouvrages traitant de Droit, ainsi que leurs commentaires, et ce de par le mode. Mais, aucun ouvrage se rapportant à la science du droit à l'état pur, et aux problèmes abstraits du Droit n'a été écrit avant les musulmans, y compris l'histoire latine orientale et occidentale.

Nous avons essayé de nous limiter autant que possible dans le cadre de la littérature hanéfite, notre intention étant de démontrer un spécimen d'évolution, phénomène ayant eu lieu dans l'Histoire du Droit musulman.

Pour qui lis-tu tes psaumes, David ?

...Quand l'oppression devient insupportable, les musulmans durent émigrer à Yathrib, rebaptisée plus tard Médine, où ils purent établir, dans un environnement plus paisible et libre, leur propre ordre. L'établissement de leur propre système ne les a d'ailleurs jamais incités à prendre les armes contre les païens agressifs de la Mecque. C'est seulement après une révélation que le Prophète a commandé à son peuple de se préparer à se défendre. "Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués de se défendre parce que vraiment ils sont lésés ; et Dieu est certes Capable de les secourir - ceux qui ont été expulsés de leurs demeures, contre toute justice, simplement parce qu'ils disaient : " Dieu est notre Seigneur".

Ainsi, il a été permis aux musulmans de faire la guerre seulement parce qu'ils étaient opprimés et soumis à la violence. Autrement dit, Dieu a accordé la permission de faire la guerre uniquement à des fins défensives. Dans d'autres versets, les musulmans sont mis en garde contre le recours inutile à la provocation ou à la violence: "Combattez dans le sentier de Dieu ceux qui vous combattent, et ne transgressez pas. Certes Dieu n'aime pas les transgresseurs!". Après les révélations de ces versets, des guerres ont eu lieu en effet entre les musulmans et les Arabes païens. Jamais, cependant, les musulmans ne provoquèrent eux-mêmes ces conflits. Notons que notre Prophète a établi un environnement social paisible pour les musulmans en signant un accord de paix, -la trêve de Hudaibiya par exemple- avec les païens dont il accepta la plupart des requêtes.

Pourtant, les païens violèrent l'accord, provoquant ainsi une nouvelle guerre. Néanmoins, les conversions à l'Islam se multipliant rapidement, les armées islamiques devinrent très puissantes. Notre Prophète devait conquérir comme chacun le sait La Mecque sans violence et dans un esprit de tolérance. Il n'a jamais été question de vengeance ou d'effusion de sang.

Pourtant s'il l'avait voulu, Le Prophète aurait pu se venger des leaders païens de la Mecque. Il n'en fit cependant rien. Il ne leur fit aucun mal, leur pardonna et les traita avec grande tolérance. Les païens, qui se convertirent plus tard à l'Islam par leur propre volonté, ne purent qu'admirer le caractère noble du Prophète...

Jugez-en !

La soumission et la dévotion du Prophète transparaissent dans chacun de ses actes et de ses propos. Même dans les moments les plus difficiles, le Prophète (QSSSL) était certain que Dieu lui viendrait en aide, que les croyants seraient victorieux et les mécréants déçus. Dis à ceux qui ne croient pas : "Vous serez vaincus bientôt, et vous serez rassemblés vers l'enfer. Et quel mauvais endroit pour se reposer !"

Le Prophète a affirmé dans l'un de ses hadiths : "Ce qui vous a été promis arrivera un jour, et vous ne pourrez y échapper." Il a averti les mécréants de ce que serait leur sort en leur rappelant l'existence de l'au-delà. Une des caractéristiques principales de ceux qui nient l'autorité de Dieu est qu'ils ne croient pas en l'au-delà. À l'époque du Prophète (QSSSL) aussi, ils doutaient que les hommes puissent un jour être ressuscités dans l'au-delà. Il réfutait leurs dires de la façon la plus sage et la plus concise. C'est ce qui lui était prescrit par le Coran:

"Et ils disent : Quand nous serons ossements et poussière, serons-nous ressuscités en une nouvelle création? Dis : Soyez pierre ou fer ou toute autre créature que vous puissiez concevoir. Ils diront alors : Qui donc nous fera revenir? Dis : Celui qui vous a créés la première fois. Ils secourront vers toi leurs têtes et diront : Quand cela ? Dis : Il se peut que nous deviendrons poussière et ossements, serons-nous ressuscités ? Ainsi que nos premiers ancêtres ? Dis : Oui ! Et vous serez alors humblement soumis." Dans l'espoir de les voir revenir sur le droit de chemin et d'embrasser la vraie croyance, Le Prophète leur disait que l'au-delà n'était pas si loin d'eux : "Le paradis est plus proche de chacun d'entre vous que la lanière de sa chaussure, et il en est ainsi de l'enfer." Il mettait les mécréants en garde contre les supplices de l'enfer. L'un des principaux devoirs des messagers de Dieu consiste à avertir les hommes et à leur inspirer la crainte de l'enfer et du châtiment divin. Les prophètes étaient les instruments par lesquels les hommes apprenaient à craindre Dieu et à adopter une bonne morale, et pour certains gagnaient l'accès au Paradis...

Les nuits de l'Espérance



Louange à Allah, le Riche, le Louable, le Miséricordieux et le Généreux, Qui comble Ses serviteurs de moyens de subsistance et de bienfaits, et leur ouvre les portes du pardon et de la miséricorde. Nous Le louons comme le font ceux qui sont reconnaissants et nous Lui demandons pardon comme le font les pécheurs. J'atteste que nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah, Exalté soit-Il, et qu'Il n'a pas d'égal. Allah, Exalté soit-Il, distingue, par ces dons, ceux qui fréquentent les mosquées pour y accomplir la prière ainsi que les lecteurs du Noble Coran. J'atteste que Mohamed (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) est Son serviteur et Son Messenger. Lui qui s'élevait à accomplir les actes de dévotion durant la dernière décennie plus qu'il ne le faisait à aucun autre moment.

Chers frères ! Craignez Allah, Exalté soit-Il, et obéissez-Lui. Dirigez vos cœurs vers Lui et invoquez-Le fréquemment. Rapprochez-vous de Lui par les bonnes actions car vous vivez à une période où les dons divins sont multiples et où les miséricordes d'Allah, Exalté soit-Il, descendent sur vous. Dépêchez-vous de profiter des dons de votre Seigneur dans les mosquées et cherchez ces dons durant le dernier tiers de la nuit. Purifiez-vous extérieurement et intérieurement, car vous êtes en compagnie du Roi des rois pendant la nuit. Vous vous tenez debout devant Lui. Allah, Exalté soit-Il, est entre vous et votre Qiblah pendant que vous L'adorez et Le suppliez dans vos invocations. Restez à Sa porte, recourez aux moyens menant à cette fin et invoquez-Le avec insistance car le gain sera éternel (sens du verset): "Quiconque donc est écarté du Feu et introduit au Paradis, a certes réussi. Et la vie présente n'est qu'un objet de jouissance trompeuse." (Coran 31/185).

Ces nuits bénies peuvent être nommées les nuits de l'espérance, étant donné que ce sont les serviteurs d'Allah, Exalté soit-Il, espèrent en matière de pardon, de miséricorde, de préservation du Feu et étant donné le fait qu'ils espèrent atteindre la nuit d'Al Qadr en y accomplissant la prière nocturne avec conviction et espérance en la rétribution d'Allah, Exalté soit-Il ; car l'accomplissement de la prière nocturne pendant cette seule nuit est meilleur que son accomplissement pendant mille mois.

L'espérance est une parole qui s'empare des cœurs et des âmes. C'est à cause de l'espérance que les cœurs aspirent à la rencontre du Bien-Aimé, Exalté soit-Il. L'espérance consiste en la proximité du cœur de la Douceur du Seigneur. C'est la vision d'Allah avec l'œil de la beauté. C'est l'attente optimiste de la Générosité d'Allah, Exalté soit-Il. Egalement, c'est de voir avec aisance la Générosité d'Allah, Exalté soit-Il. C'est la confiance en la réalisation de la promesse d'Allah, Exalté soit-Il. Mais nulle espérance sans avoir fait de bonnes actions, quant à l'espérance tout en étant paresseux dans l'accomplissement des obligations et l'outrance dans la perpétration des interdits, il s'agit là de souhaits trompeurs et de vains espoirs et on dira à la personne qui formule ces souhaits le Jour de la Résurrection : (sens du verset) : "...et de vains espoirs vous ont trompés, jusqu'à ce que vint l'ordre d'Allah. Et le séducteur [le diable] vous a trompés au sujet d'Allah." (Coran 57/14).

Ceux qui espèrent sont ceux qui sont humbles et qui accomplissent les actes de dévotion. Ils font leur examen de conscience, se purifient par l'accomplissement de bonnes actions et observent l'obéissance à leur Seigneur. Ils sont émus lorsqu'ils récitent le Coran et ils ont des frissons tellement ils craignent Allah, Exalté soit-Il. Leurs yeux versent des larmes tellement ils sont recueillis. Ils observent les bienfaits qu'Allah, Exalté soit-Il, leur a octroyés en toutes circonstances. Ahmad Ibn 'Aassim Al Antaaki, qu'Allah lui fasse miséricorde, fut interrogé : "Quelle est la preuve de l'espérance du serviteur ?" Il répondit : "Lorsqu'il est comblé de bienfaits d'Allah, Exalté soit-Il, il se voit inspiré la reconnaissance envers Allah, Exalté soit-Il, dans l'espoir de jouir du parachèvement de Ses bienfaits, Exalté soit-Il, dans ce bas monde et de Son pardon dans l'au-delà". Allah, Exalté soit-Il, dit au sujet de l'espérance de ceux qui accomplissent la prière nocturne (sens du verset) : "Est-ce que celui qui, aux heures de la nuit, reste en dévotion, prosterné et debout, prenant garde à l'au-delà et espérant la miséricorde de son Seigneur..." (Coran 39/9).

Et Allah, Exalté soit-Il, dit au sujet de leur invocation (sens du verset) : "Ils s'attachent de leurs lits pour invoquer leur Seigneur, par crainte et espoir; et ils font largesse de ce que Nous leur attribuons." (Coran 32/16). Les gens dotés d'espoir ont attaché leur cœur à Allah, Exalté soit-Il, ont compté sur Lui pour réaliser ce qu'ils voulaient, déposer leurs plaintes, et repousser ce dont ils ont peur. Ils prient Allah, Exalté soit-Il, dans l'aisance comme dans l'adversité, en toutes circonstances et en leurs affaires religieuses et séculières ainsi que celles de l'au-delà.

Méditez sur l'espérance de Ya'qoub concernant Yousof (Joseph), Alalhima Sa-Salaam. Il perdit un jeune garçon et il était très probable que celui-ci fût déjà mort. Puis il perdit la vue à force de pleurer par affliction pour lui. Il ne perdit jamais l'espoir, basé sur sa foi en Allah, de retrouver son fils à tel point que ses enfants le blâment en lui disant (sens du verset) : "Par Allah! Tu ne cesseras pas d'évoquer Joseph, jusqu'à ce que tu t'épuises ou que tu sois parmi les morts" (Coran 12/85). Sa réponse fut celle d'un homme

durant ces nuits bénies une causerie spéciale avec Lui. Les récompenses découlant de cette causerie ne sont pas semblables à celles des autres jours. Il s'agit de la bénédiction du jeûne pendant la journée et l'accomplissement de la prière nocturne, et de la bénédiction de la nuit d'Al Qadr étant donné que le Messenger (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) nous a informé que quiconque jeûne le mois de Ramadan avec foi et en espérant la rétribution d'Allah, Exalté soit-Il, ses péchés antérieurs seront effacés. Il nous a informés également qu'Allah, Exalté soit-Il, sauve des gens de l'Enfer durant chaque nuit de Ramadan. Le Messenger (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) nous a informés également que notre Seigneur, Exalté soit-Il, descend la nuit au ciel le plus proche lorsqu'il n'en reste que le dernier tiers et dit : "Qui M'invoque pour que l'exauce son invocation? Qui Me demande quelque chose pour que Je la lui donne? Qui implore Mon pardon pour que Je lui pardonne ses péchés." Cette générosité immense de la part de notre Seigneur au cours du mois du don et de la munificence exige que nos cœurs soient remplis d'espérance en Lui, Exalté soit-Il. Accomplissez donc la prière nocturne en Le suppliant ! Récitez le Coran en Le suppliant ! Invoquez-le en Le suppliant ! Implorez son pardon en Le suppliant ! Vous avez affaire au Riche, au Généreux, au Bienfaisant, au Miséricordieux... Craignez donc Allah, Exalté soit-Il, et obéissez-Lui. Et remplissez votre cœur de foi en Sa bonté absolue, d'espoir en Sa Miséricorde, et de peur de Son châtiment.

Concluons bien ce noble mois car il se peut que nous ne restions pas en vie jusqu'au prochain Ramadan. Faisons fructifier ce qui reste de ses nuits et multiplions les implorations de pardon à la fin de ce mois. Insistons sur les invocations que nous faisons auprès de Lui, Exalté soit-Il, et demandons-Lui d'exaucer ces invocations ! Un moyen de bien conclure ce mois est de verser la Zakat pour réparer les erreurs commises pendant notre jeûne ainsi que pour être utiles à nos coreligionnaires démunis. Priez pour votre Prophète (QSSSL) et implorez Allah, Exalté soit-Il, de lui accorder le Salut.

Le vouloir et cela se réa lise. C'est la conception musulmane de la naissance de Jésus". Lorsque je comparais les versions coraniques et bibliques de cette naissance miraculeuse au Directeur, d'une Société Biblique de notre plus grande ville, et que je m'enquis de quelle version il préférerait, l'homme inclina la tête et reconnut : "La version coranique". En bref, je dis au prêtre : "Est-ce vrai que Jésus est né miraculeusement contrairement aux naissances de Moïse et de Mohammed ?" Il répondit fièrement "Oui !". Je lui dis "Donec Jésus n'est pas comme Moïse, mais Mohammed est comme Moïse". Et Dieu dit à Moïse dans le livre du Deutéronome, chapitre dix-huit verset dix-huit (18:18) "Comme toi" (comme Moïse ou Mohamed est comme Moïse.

Un groupe d'étudiants de l'université islamique Emir-Abdelkader de Constantine)

Question du jour

Est-ce que réellement le nom de Mohamed est évoqué dans les anciens livres religieux, tels que la Thora et la Bible. Les réponses données par les juristes musulmans, à notre humble avis, sont vagues et n'ont presque aucun appui solide. Selon vous, y a-t-il un écrit ou une étude crédible qui aborde ce thème sans partialité ni parti pris.

(Suite IV)

A bordons plutôt quelque chose de plus simple et, de plus facile afin qu'il se soit le moins averti de vos ouailles que de la naissance d'un saint garçon lui a été annoncée, Marie pensa : "Comment cela se produirait-il, puisque je ne connais pas d'homme ? L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre." (Luc 1:35). Le Saint Coran confirme la naissance miraculeuse de Jésus, en des termes plus nobles et plus sublimes. En réponse à sa question logique : "Mon Seigneur ! Comment aurais-je un fils ? Nul homme ne m'a jamais touché. L'ange lui répondit : Dieu crée ainsi ce qu'il veut lorsqu'il a décrété une chose, il lui dit : "Soit !" et elle est" (Sourate 03 verset 47). "Il n'est pas nécessaire à Dieu de planter un grain en l'homme ou en l'animal pour le créer, et il n'a qu'à

le vouloir et cela se réa lise. C'est la conception musulmane de la naissance de Jésus". Lorsque je comparais les versions coraniques et bibliques de cette naissance miraculeuse au Directeur, d'une Société Biblique de notre plus grande ville, et que je m'enquis de quelle version il préférerait, l'homme inclina la tête et reconnut : "La version coranique". En bref, je dis au prêtre : "Est-ce vrai que Jésus est né miraculeusement contrairement aux naissances de Moïse et de Mohammed ?" Il répondit fièrement "Oui !". Je lui dis "Donec Jésus n'est pas comme Moïse, mais Mohammed est comme Moïse". Et Dieu dit à Moïse dans le livre du Deutéronome, chapitre dix-huit verset dix-huit (18:18) "Comme toi" (comme Moïse ou Mohamed est comme Moïse.

(Suivra) M. G.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES Quiz N° 18 Réponse quiz n° 17 Q1 : a- À 6ans Q2 : a- Il n'était pas encore né Q3 : a- Son grand-père



رمضان كريم

Ramadhan karim



14

MIDI LIBRE

N° 1355 | Mercredi 24 août 2011

Citation du jour

«Il faut accepter les coups de pieds de la vache comme on accepte son lait et son beurre.»

Proverbe indien

Chaussons à la viande hachée



Ingrédients :

250 g de pâte brisée
Pour la farce :
200 g de viande hachée
3 tomates râpées
Un peu de persil haché
1 c. à soupe d'huile
1 c. à soupe de concentré de tomates
2 jaunes d'œufs
Sel, poivre
Cumin, piment doux et fort
1 pincée de gingembre
Du thym

Préparation :

Faire chauffer dans une poêle l'huile, ajouter les tomates râpées, le concentré de tomates. Laisser réduire à feu moyen jusqu'à l'évaporation totale d'eau. Puis ajouter la viande hachée, sel, poivre, cumin, piment doux et fort, le

gingembre, le persil haché et le thym.

Etaler la pâte brisée au rouleau de 2 mm d'épaisseur sur un plan fariné. Couper cette pâte à l'aide d'un emporte-pièce rond, tracer des disques de 15 cm.

Déposer sur chaque moitié de disque une c. à café de farce. Badigeonner les bords des disques avec du jaune d'œuf délayé avec de l'eau. Rabattre les disques pour former des chaussons. Appuyer légèrement avec le dos d'une fourchette afin de leur donner des effets décoratifs. Cuire ses chaussons sur un four moyen chaud jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

Crêpes farcies



Ingrédients

375 g de farine
5 œufs
1/2 litre de lait
1 grand verre d'eau
200 g d'amandes
5 c. à soupe de miel pur

Préparation :

Battre avec un batteur électrique la farine avec le lait, l'eau et le sel. Ajouter les œufs en continuant à battre jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Laisser reposer 30 minutes. Entre temps, émonder les

amandes, les faire frire, les égoutter et les piler. Mélanger ces amandes avec 4 c. à s. de miel. Chauffer une poêle à crêpe à revêtement antiadhésive, huiler avec un coton. Verser un peu de pâte à crêpe à l'aide d'une louche. Répartir uniformément sur toute la surface de la poêle. Cuire à feu moyen quelques secondes puis cuire l'autre face. Répéter cette opération jusqu'à l'épuisement de la pâte à crêpe. Farcir les crêpes avec la farce. Les faire rouler et garnir avec le miel.

Soupe aux fèves sèches

Ingrédients :

250 g de fèves sèches décortiquées et concassées
1 verre d'huile d'olive
2 gousses d'ail
Cumin, sel
2 petits poivrons piquants

Préparation :

Dans une cocotte minute, mettre les fèves bien lavées, les gousses d'ail pelées, cumin et sel. Recouvrir d'eau et saler. Mettre à cuire à feu doux pendant 30 à 45 minutes. Lorsque les fèves sont cuites, les passer dans un mixeur pour en faire une purée. Il faut que ça reste liquide, ajouter de l'eau chaude si besoin. Servir chaud en arrosant de l'huile d'olive.



Salade de légumes

Ingrédients :

2 carottes
2 pommes de terre
100 g de cachère coupé en dés
50 g de champignon en boîte
2 c. à s. de sauce de vinaigrette
1 c. à c. de mayonnaise
1 c. à c. de ketchup
1 pincée de sel

Préparation :

Eplucher et couper en



dés les carottes et les pommes de terre.

Saler et faire cuire ces morceaux à la vapeur pendant 15 minutes. Puis les égoutter. Mettre dans un saladier les morceaux de pommes de terre, les carottes et le cachère. Ajouter les champignons, arroser de sauce de vinaigrette. Garnir avec la mayonnaise et du ketchup. Servir frais

Poisson aux poivrons farcis



Ingrédients :

1 grand poisson
2 poivrons
500 g de tomates
1 bouquet de coriandre

4 pommes de terre

2 gousses d'ail
100 g de riz
1 verre d'eau de l'huile d'olive
1 c. à s. de beurre

3 c. à s. de jus de citron

1 citron confit
Sel, cumin
Piment doux et fort

Préparation :

Préparer la charmoula : Piler la coriandre et les gousses d'ail avec le sel et le cumin, mélanger ces ingrédients avec le jus de citron, le piment doux et fort. Ajouter un peu d'eau.

Enduire le poisson avec la demi-quantité de charmoula et le poser dans un plat allant au four et laisser reposer pendant une heure. Entre temps, cuire le riz à l'eau bouillante 5 min, l'égoutter, le mettre dans un bol, ajouter le reste de charmoula et mélanger bien.

Laver les poivrons. Couper leurs sommets et retirer les grains. Farcir les poivrons avec le riz, les placer dans le plat contenant le poisson, ajouter les tomates hachées, l'huile d'olive, le sel si nécessaire, arrosez d'un litre d'eau. Cuire au four pendant 1 heure et demie. Pendant ce temps, couper les pommes de terre en rondelles et les cuire à l'eau bouillante, ajouter le sel et le beurre et laisser cuire 20 minutes. Servir le tajine de poisson avec les rondelles de pommes de terre et les morceaux de citron confit.

8^e ÉDITION
DU CONCOURS DE LA
MEILLEURE NOUVELLE

Amoureux du verbe à vos plumes !

L'Établissement Arts et Culture a lancé lundi la huitième édition du concours de la meilleure nouvelle sous le thème de la "Terre", selon l'établissement.

Organisé pour la première fois en 2003, à l'occasion du 50^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, le concours qui durera jusqu'au 20 octobre 2011 est, selon les organisateurs, "un carrefour d'expression libre" ouvert "aux amoureux du verbe". Les candidats pourront concourir dans la langue qu'ils maîtrisent le mieux et où leur inspiration est la plus féconde, c'est-à-dire les quatre langues en usage en Algérie : arabe classique, arabe populaire, tamazight et langue française.

Les lauréats des précédentes éditions ne peuvent pas concourir, selon le règlement de la compétition.

Les candidats désirant participer à ce concours peuvent envoyer leurs œuvres en trois exemplaires ainsi que les renseignements les concernant à l'adresse de l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger 38/40, rue Didouche Mourad (Alger).

CRÉATION
D'UNE CINÉMATHEQUE
À TÉBESSA

Le projet n'est plus à l'ordre du jour

Le projet de transformation de l'ancienne salle de cinéma El-Maghreb de Tébessa en cinémathèque, annoncé officiellement en novembre dernier, a été "abandonné" par la structure centrale en charge des cinémathèques d'Algérie, a-t-on appris lundi du directeur de la culture.

Le refus de la commune de Tébessa de transférer à titre définitif la propriété de la bâtisse à la cinémathèque est à l'origine de ce problème, a ajouté le même responsable.

Contacté par l'APS, le vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Tébessa, chargé de la culture et des activités artistiques, M. Mourad Smati, a confirmé le "refus de la commune de se désister de la propriété de la salle de cinéma El-Maghreb". Cet élu a indiqué, dans ce contexte, que l'accord "de principe" signé par l'APC "portait uniquement sur le transfert de l'exploitation de la gestion de la salle et non sur la propriété".

Selon M. Smati, une conseillère de la ministre de la Culture, en visite récemment à Tébessa, avait été informée de cette situation.

APS

EVOCATION

Cheikh H'sissen... parti à la fleur de l'âge

Compositeur et interprète de talent, de son vrai nom Ahcène Larbi, H'sissen a marqué son époque par son parcours artistique brillant, malgré qu'elle fut brève. Il a également été connu par son interprétation des «quasidates» du chaâbi avec beaucoup de finesse et pour une mémoire prodigieuse.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Plusieurs mélomanes et spécialistes s'accordent à dire que H'sissen représente la plus belle voix du «chaâbi» de tous les temps. Le Mandole à la main, il commença d'abord par égayer les soirées des jeunes de son quartier en reprenant les chansons en vogue à l'époque, surtout celles interprétées par Khélifa Belkacem. Son talent lui permit très vite de se joindre aux orchestres des maîtres de l'époque. Auprès d'eux, il se familiarisa avec les modes classiques en usage dans le genre «chaâbi», si bien que très vite, il apprit une multitude de poèmes.

H'sissen naquit le 8 décembre 1920, au 15, rue Monthabor à la Casbah d'Alger au sein d'une famille modeste, originaire de Tizi-Ameur (Cne Aïn-Zaouia).

Son père travaillait chez un Français, sa mère comme toutes les femmes kabyles de l'époque s'occupait de son foyer. La misère et le chômage causés par le colonialisme n'ont pas été tendres pour le père de H'sissen, qui a eu beaucoup de mal à subvenir au besoin de sa petite famille.



Conscient de la dureté de la vie, H'sissen s'adonna à la vente des journaux dans les ruelles d'Alger tôt la matinée avant ses rentrées en classe. Faute d'argent, il mettra fin à ses études après avoir réussi à décrocher son certificat d'étude (C.E.P).

Il reprit le travail et fut embauché par un Français. Dans les rares moments de répit, il s'entraîna à la mandole et à la percussion. Très vite, il réussit à maîtriser ces instruments. Avant la révolution de 1954, il avait déjà formé son propre orchestre et sa popularité s'étendait déjà au-delà de la ville d'Alger. Ses activités artistiques se doublaient d'activités patriotiques. Il était le chantre du parti politique MTLD et menait une activité de propagand-

de sur toute l'étendue du territoire algérien et cela jusqu'à la «bataille d'Alger» où se sentant menacé, il prit la décision de s'exiler en France. A Paris, il retrouva une grande partie de ses amis réfugiés. C'est à cette époque que sa collaboration avec le grand compositeur algérois Missoum lui permit de renouveler le genre, rénovation à laquelle Missoum tenait beaucoup.

Les chansons de H'sissen les plus connues sont : «N'har el djemaâ rah taïri», «Eettefakar el mout oua lekbar ya inssani», «Natloub rabbi yaafou âliya», «Fessemkala», «El bez» et «Attir elkafs» en kabyle.

Il réalisa chez «Pacific» l'unique enregistrement commercial de sa carrière. Il réalisa au cabaret le Maroc, à Paris, les enregistrements de la série «Soirées avec H'sissen» commercialisées de nos jours, en France, par le Club du Disque Arabe.

De Paris, il se rendit à Tunis. Il fut incorporé dans la troupe du théâtre du FLN et participa aux différentes tournées dans les pays amis.

En 1959, H'sissen tomba gravement malade et sa santé déclina très vite et décéda le 29 septembre 1959 à l'hôpital Saddikia de Tunis à l'âge de 39 ans. Son corps repose au cimetière El-Djeledj, en Tunisie, aux côtés de sa compatriote Hadjira Bali, une grande chanteuse populaire de l'époque.

Malgré la brièveté de sa carrière, H'sissen est considéré par les mélomanes comme l'un des plus grands chioukh de la chanson chaâbie qu'ait connus l'Algérie.

K. H.

RAMADHAN À TLEMCCEN

Des soirées marquées par la culture islamique

Les soirées de Ramadhan à Tlemcen revêtent cette année un caractère spécial, marqué par une large diffusion de la culture islamique et une ambiance religieuse, reflétant l'importance qu'occupe la capitale des Zianide, comme capitale de la culture islamique 2011. Les différentes activités organisées dans ce cadre durant le mois de Ramadhan ont imprégné de l'animation et de l'activité aux veillées, comme la 6^e édition de "Dourouss mohammadia", organisée au nouveau palais et à la grande mosquée de Tlemcen par la zaouia Belkaidia El-Hebria en coordination avec le ministère de la Culture.

Ces dourouss (conférences), animés quotidiennement par des oulémas et chercheurs de plusieurs pays, ont imprégné aux soirées une atmosphère de recueillement et de savoir. Ils ont été suivis par de nombreux citoyens après la prière des tarawih. Certains ont estimé que ces dourouss sont une bonne opportunité permettant aux habitants de Tlemcen d'écouter et de se rapprocher des oulémas et prédicateurs, qu'ils suivaient à travers les chaînes satellitaires, comme cheikh Omar Hachem d'Egypte, El-Djafri du Yémen, El Rifai du Liban et Denis Jalil de France. Les habitants de Tlemcen sont également invités



quotidiennement à suivre différentes activités organisées à l'occasion, à l'instar des festivals culturels des wilayas du pays afin de mettre en exergue leurs patrimoines culturels, des semaines culturelles de certains pays islamiques et des expositions. Les projections de films et documentaires, produits par le ministère de la Culture dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", meuble également les soirées de Ramadhan des dairas de la wilaya. Par ailleurs, des circuits touristiques sont organisés chaque soirée, ciblant certains sites et centres historiques que recèle la ville de Tlemcen,

comme El-Mechouar, la mosquée Agadir, les murs de Mansourah et autres monuments historiques. D'autre part, plusieurs familles tlemcéniennes se dirigent après la prière des tarawih vers le plateau de "Lalla Setti", qui surplombe la ville de Tlemcen, pour apprécier les soirées du Ramadhan dans une ambiance familiale et un décor forestier.

Les soirées du Ramadhan se caractérisent également à Tlemcen par des visites familiales et aux amis, parfois pour perpétuer certaines traditions comme la célébration du premier jour du jeûne des enfants.

APS



ACCUSÉ

Levez-vous !



RIXE DE VOISINAGE

Des rumeurs... percutantes

Alors que dans nombre de pays occidentaux, on recule l'âge de la retraite à plus de 60 ans, chez nous, des personnes relativement jeunes et aussi solides que le roc continuent de prendre des retraites anticipées. Mais que faire une fois acquise cette précoce retraite ?

PAR KAMEL AZIOUALI

Hocine n'a que cinquante ans et il est déjà à la retraite depuis une année. Au début, il s'était dit que la retraie allait lui procurer le repos qui lui avait toujours fait défaut et dont il n'avait cessé de rêver. Mais une fois passé le premier mois, il commença à trouver le temps long, interminable

Avec quelques retraités, il se retrouvait dès 15h dans un jardin public où ils s'adonnaient à d'interminables parties de dominos. Mais il eut vite fait de s'en lasser. Alors il trouva une autre occupation : épier les gens et colporter à leurs sujets toutes sortes d'informations saugrenues que son esprit tourmenté ne manquait pas d'imaginer. Sa première victime fut Sid-Ali, un jeune homme qui n'avait pas encore trente ans mais qui était en train de réussir dans sa vie. Sid-Ali avait très tôt compris que pour réussir, il fallait investir dans un créneau très porteur : la pâtisserie. Il était en 1^{re} année secondaire lorsqu'il avait commencé à s'intéresser à ce métier. Lorsque deux ans plus tard, il n'avait pas obtenu son baccalauréat, il n'était pas du tout inquiet. Il s'inscrivit dans une école de formation professionnelle dans la filière pâtisserie au grand désespoir de ses parents. Ils avaient un seul fils et il avait choisi un métier de femme !

Mais avec le temps, ils avaient fini par reconnaître qu'il avait raison. Le métier de pâtissier était très rentable quelle que soit la période de l'année. Le jeune homme avait à peine 26 ans lorsqu'il avait pu acheter sa première voiture. Une belle Golf qu'il avait payée cash. Déjà, il y a de cela trois ans, les voisins le soupçonnaient d'avoir des activités «louches» sans savoir lesquelles. Mais lorsqu'au début de cette année Hocine avait pris sa retraite anticipée et qu'il avait du temps libre à en revendre, il décida de s'occuper de lui. Après l'avoir bien épié, il décréta que le jeune Sid-Ali se faisait entretenir par une vieille dame propriétaire d'une grande boulangerie très connue à Alger. Il jura qu'une bonne partie de l'argent qui lui permettait d'être bien habillé et de rouler dans une voiture de plus de 200 millions de centimes provenait du «péché»

Une autre fois, Hocine mit en doute la virilité du jeune homme parce qu'il exerçait un métier de femme. Là, Sid-Ali commença à se dire que son voisin, son aîné de près de vingt, commençait à exagérer.



Une fois, il le croisa dans les escaliers et lui dit :

- Aammi Hocine, s'il te plaît, cesse de dire du mal de moi... Ce n'est pas gentil...

- Quoi ? Mais tu es fou, mon garçon !

Moi, médire de toi ? ça ne va pas la tête ? Je n'ai jamais parlé de toi Dieu m'en est témoin !

- Tout le monde dit que c'est toi qui es à l'origine de toutes les insanités que j'ai entendues à mon sujet.

- Eh bien ! On t'a menti ! Les gens veulent que nous nous disputions pour que nous nous donnions en spectacle.

Une autre fois, c'était la mère de Sid-Ali qui avait surpris Hocine en train de dire à des gens que son fils vendait de la drogue. Cette fois c'en était trop.

Le jeune homme dès qu'il fut rentré de son travail et bien qu'il soit exténué, se rendit chez son voisin et sonna à sa porte. Dès que celui-ci lui eut ouvert, il lui donna un coup de tête et quelques coups de poing si violents qu'il l'expédia à l'hôpital. Les médecins lui prescrivirent un certificat médical de 45 jours d'incapacité de travail.

Il y a quelques jours, Sid Ali s'était retrouvé au tribunal d'Hussein Dey

Hocine nia avoir été l'auteur des dites rumeurs malveillantes mais plusieurs témoins affirmèrent le contraire.

Cela ne tira pas d'affaire Sid Ali qui n'avait pas à se rendre justice.

Il a écopé finalement de 2 ans de prison ferme et de 100.000 DA d'amende.

K. A.

Kamelaziouali@yahoo.fr

CAMBRIOLAGE

Du citron pour... se défendre !

Un dicton bien de chez nous conseille aux gens de se faire passer pour des fous et ils auront droit aux plats les plus succulents.

C'est apparemment la stratégie choisie par un jeune homme d'une vingtaine d'années, accusé de cambriolage, pour se défendre au tribunal d'Alger.

Quelques semaines auparavant, il avait remarqué une petite villa dans les environs de Kouba et qui avait l'air inoccupée. Après l'avoir surveillée pendant deux jours, il se rendit compte qu'elle était habitée uniquement par une dame de soixante-dix ans environ. Il l'avait vue plusieurs fois sortant de la villa et y rentrer plusieurs fois dans la journée et il se dit qu'elle habitait seule. Elle se rendait plusieurs fois au marché parce qu'elle était certainement faible au point de ne pouvoir faire son marché d'un seul coup parce qu'elle était incapable de transporter des commissions au-delà d'un certain poids. Il avait également calculé le temps que duraient ses absences et il découvrit qu'il lui fallait à chaque fois entre quinze et vingt minutes en moyenne. Il revint quelques jours plus tard chaussé d'une paire de tennis pour mieux escalader le mur de la villa et d'un sac en toile pour éventuellement prendre les petits objets de valeur qu'il pourrait y trouver. Mais ce jour-là, il se produisit un petit événement que le voleur n'avait pas prévu : la vieille dame avait oublié de prendre son porte-monnaie. C'est pourquoi elle était revenue chez elle au bout de trois à quatre minutes à peine. Elle entra dans le couloir, jeta un coup d'œil sur le guéridon où était posé le téléphone



pièce où il se trouvait et il eut le temps de le voir et de le reconnaître. C'était quelqu'un qu'il avait vu plusieurs fois dans le quartier.

En fouillant la maison, la vieille dame et son petit-fils découvrirent la disparition du téléphone portable de la dame.

- C'est le portable que m'a acheté ton grand-père. Il doit me le rendre... C'est le dernier objet que ton grand-père m'a acheté, Mahmoud. Une sorte de souvenir...

- Ne t'en fais pas, grand-mère, il habite les environs... Il est cuit... Je n'aurais aucune peine à trouver où il habite.

Finalement ce n'est que trois jours plus tard que le voleur avait été arrêté par la police.

Dans un premier temps, le jeune homme nia être entré dans la villa bien qu'il ait été formellement identifié par la vieille dame et son petit-fils. Par la suite, il reconnut s'être introduit dans la villa mais juste pour cueillir quelques citrons des arbres qui se trouvaient dans la cour.

C'est ce même argument qu'il ressortit au tribunal d'Alger où cette affaire avait été jugée. Son avocate avait du mal à le défendre en raison des propos qu'il ne cessait de tenir et qui se contredisaient les uns les autres.

Une peine d'une année de prison ferme avait été requise contre lui.

K. A.

Sarah Jessica Parker : bientôt dans un long métrage



Carrie, Samantha, Charlotte et Miranda... Elles vous manquaient, elles devraient revenir très bientôt. Après six saisons à la télévision et deux films sur grand écran, les héroïnes de *Sex and the city* pourraient revenir dans un troisième long-métrage, a révélé Sarah Jessica Parker au détour d'une interview à *Parade*. L'actrice a confié qu'un scénario existait et bien : Sarah Jessica Parker a récolté la majorité de ses revenus l'an passé grâce à la franchise *Sex and the city*, devenant ainsi l'actrice la mieux payée des États-Unis, avec 30 millions de dollars (ex-aequo avec Angelina Jolie). Ce n'est pas le seul projet autour de *Sex and the city*. Sarah Jessica Parker serait fin prête à réenfiler les talons hauts de Carrie et s'enfiler les cosmopolitains pour une septième saison pour le petit écran. Et la chaîne CW (la petite sœur de HBO qui a diffusé la série de 1998 à 2004) devrait adapter *The Carrie diaries*, une série de livres qui s'intéresse à la jeunesse de Carrie Bradshaw.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

79 L'éruption du Vésuve ensevelit Pompéi



Dans la nuit du 23 au 24 août de l'an 79 de l'ère chrétienne, le Vésuve entre en éruption et cause la destruction des villes de Pompéi, Herculanium et Stabies, ensevelies sous une pluie de cendres et de boue. Les habitants des villes de Pompéi, Herculanium et Stabies avaient entendu depuis des jours des grondements en provenance de la montagne mais ne s'en inquièrent peu. Une fumée noire apparut et soudain, une pluie de pierres, de lave, et autres matières volcaniques ensevelirent la ville sous 6 mètres d'épaisseur. Beaucoup de personnes n'eurent pas le temps de fuir et asphyxiées par les gaz, elles s'écroulèrent, foudroyées, bientôt ensevelies sous plus de six mètres de cendres. La lave les a ainsi pétrifiées et les a figées dans leur course pour la fuite, ou dans l'activité au moment de l'explosion. On retrouva ainsi des esclaves enchaînés et incapable de se sauver. On croit cependant que beaucoup moururent asphyxiés par les gaz toxiques avant d'être ensevelis par les cendres.

1853 Invention des "chips"

L'invention des chips est attribuée à George Crum, un chef cuisinier au Moon Lake Lodge à Saratoga Springs, New York, le 24 août 1853. Les pommes de terre de Crum rencontrèrent un vrai succès et il les maintint sur sa carte. Elles devinrent une spécialité nommée selon le nom du village, Saratoga Chips. Ce « plat » devint assez populaire dans les années 20, avec la naissance d'une demande nationale qui correspond à l'invention de la machine à chips, mise au point par Herman Lay, un vendeur ambulancier du sud des États-Unis.

1949 Le traité créant l'Otan entre en vigueur

L'Otan est une organisation politico-militaire créée à la suite de négociations entre les signataires du traité de Bruxelles (France, pays du Benelux et Royaume-Uni), les États-Unis et le Canada ainsi que 5 autres pays d'Europe Occidentale invités à participer (Danemark, Italie, Islande, Norvège et Portugal), pour organiser l'Europe face à l'Union soviétique après la Seconde Guerre mondiale.

1954 Suicide de Getúlio Vargas



Getúlio Dornelles Vargas fut président du Brésil. Sa présidence fut parfois une dictature à mi-mots, mais il a œuvré comme un populiste : se fondant sur sa popularité il modernise le Brésil, réduit les inégalités par sa politique sociale, et tente d'augmenter l'autonomie économique du pays. Son suicide en 1954 semble avoir été un dernier coup de maître afin de réveiller la sympathie populaire et contrer les militaires préparant un coup d'État.

1963 À 13 ans, Little Stevie Wonder Numéro 1

Stevie Wonder est un auteur-compositeur-interprète noir américain. Il est aveugle depuis sa petite enfance mais cela ne l'a pas empêché d'avoir vendu plus de 72 millions de disques jusqu'à maintenant.

1981 Mark David Chapman condamné à 20 ans de prison

Le meurtrier de John Lennon, Mark David Chapman, est condamné à une peine de 20 ans de prison. Accusé de meurtre au second degré, il a été jugé conscient de ses actes. Il n'a pas plaidé la folie malgré des antécédents psychiatriques et une toxicomanie. Emprisonné près de New York, sa libération a été refusée à trois reprises (2000, 2002 et octobre 2004).

1991 Démission de Mikhaïl Gorbatchev

Mikhaïl Gorbatchev démissionne de son poste de chef du Parti Communiste de l'Union Soviétique malgré l'échec du coup d'État contre lui le 22 août précédent. Il veut dénoncer l'attitude des dirigeants du Parti communiste soviétique pendant la tentative de coup d'État.

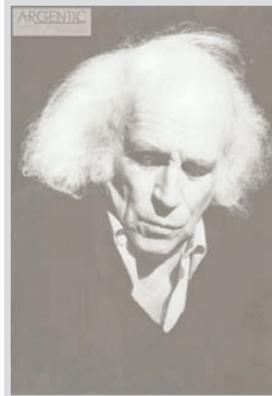


2000 Attentat contre la flamme olympique

Alors que le flambeau passait dans la ville de Maclean, dans le nord de la Nouvelle Galles du Sud, un jeune de 17 ans a surgi de la foule avec un extincteur dissimulé sous son manteau. Il a manqué sa cible et c'est le porteur du flambeau qui a été aspergé par la mousse carbonique.

LE CARNET DU MIDI

1916 LÉO-ALBERT-CHARLES-ANTOINE FERRÉ, VOIT LE JOUR À MONACO.



C'est un poète-auteur-compositeur-interprète-pianiste, franco-monégasque. Ayant réalisé plus d'une quarantaine d'albums originaux couvrant une période d'activité de 46 ans, Léo Ferré est à ce jour le plus prolifique auteur-compositeur-interprète d'expression française. D'une culture musicale classique, il dirigea à plusieurs reprises des orchestres symphoniques, (en public ou à l'occasion d'enregistrements discographiques). Léo Ferré se revendiquait anarchiste, ce courant idéologique inspira grandement son œuvre. Léo Ferré s'intéresse très tôt à la musique. À l'âge de sept ans, il intègre la Chorale de la Maîtrise de la cathédrale de Monaco comme soprano. À 9 ans il entre au collège Saint-Charles de Bordighera tenu par les Frères des Écoles chrétiennes, en Italie. En cachette, il lit les auteurs considérés comme subversifs par les Frères : Voltaire, Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Mallarmé. En 1945, alors qu'il est toujours "fermier" et occasionnellement "homme à tout faire" à Radio Monte-Carlo, Léo Ferré rencontre Édith Piaf qui l'encourage à tenter sa chance à Paris. En 1955 Ferré publie son premier super 45 tours puis se produit pour la deuxième fois à la salle mythique de l'Olympia. Les surréalistes Benjamin Péret et André Breton saluent ses talents de poète. L'artiste sort l'album Les chansons d'Aragon chantées par Léo Ferré. L'album fait date, et va s'imposer au fil du temps comme une référence dans le monde de la chanson.

L'artiste vitupère comme jamais auparavant son époque ; essor de la société de consommation, bellicisme et torture (en pleine Guerre d'Algérie), tutelle de de Gaulle, bourgeoisie étouffante... Cette liberté de ton se voit régulièrement interdite d'antenne, mais finit par s'imposer puisque Ferré, porté par ses succès Paname, Jolie même (1960) et dans une moindre mesure L'Affiche rouge (sur le texte d'Aragon). Le succès de C'est extra en 1969 élargit considérablement son audience, tout particulièrement auprès de la jeunesse. La réceptivité de ce nouvel auditoire, qui reconnaît dans le poète le "prophète" de sa propre révolte, amène Ferré à éclater dans certaines de ses chansons les structures traditionnelles au profit de longs monologues discursifs s'apparentant aux arts oratoires. Après avoir été idolâtré par de nombreux jeunes, Ferré subit en 1971 une contestation virulente d'une minorité du public se disant gauchiste, qui vient régulièrement perturber les concerts. Ces "désordres" reprendront de plus belle en 1973 et en 1974, au point de lui faire un temps envisager d'arrêter la scène.

Léo Ferré est une des références incontournables de la chanson française. Mêlant le lyrique et le populaire, la tradition et l'utopie, l'amour et l'anarchie, Ferré dépeint des états d'âme plus qu'il ne raconte des histoires. Léo Ferré décède chez lui l'âge de 76 ans, des suites d'une maladie qui le tarade depuis plusieurs années.

1929 ENGAGEMENT DE TOUTE UNE VIE



Yasser Arafat est né au Caire en Égypte de son vrai nom Mohamed Abdel-Raouf Arafat al-Qudwa al-Husseini il est connu aussi sous son kounya Abou Ammar. C'était un activiste et homme d'État palestinien.

Dirigeant du Fatah puis également de l'Organisation de libération de la Palestine, longtemps considéré comme un terroriste notamment par Israël en raison de son implication dans de nombreuses opérations qui ont coûté la vie à des civils et à des militaires israéliens, Yasser Arafat est resté pendant plusieurs décennies une figure controversée de l'expression par la violence des aspirations nationales palestiniennes avant d'apparaître pour Israël comme un partenaire de discussions dans le cadre du processus de paix israélo-palestinien dans les années 90. Yasser Arafat

représente alors les Palestiniens dans les différentes négociations de paix et signe les accords d'Oslo en 1993. Il devient le premier président de la nouvelle Autorité palestinienne et reçoit le Prix Nobel de la Paix 1994 en compagnie de Shimon Peres et Yitzhak Rabin. Au Caire, Arafat fréquente les Macchabées, des clubs sportifs juifs. Il se met également à lire les textes de penseurs sionistes comme Theodor Herzl et Vladimir Jabotinsky. « Il faut que je comprenne mon ennemi », déclare-t-il. À 17 ans, il participe au transport vers la Palestine d'armes devant être employées contre les Britanniques et les Juifs.

À 18 ans, il abandonne ses études à l'université pour participer aux combats en Palestine où il sert, selon certains, comme secrétaire d'Abdel Kader al-Husseini, le leader militaire arabe palestinien. De 1952 à 1956, il devient président de l'Union Générale des Etudiants de Palestine (GUPS). Il édite le magazine La Voix de la Palestine. Il adopte le nom de guerre de Abou Ammar, en hommage à Ammar Ben Yasser, un compagnon du prophète Mahomet et premier martyr de l'islam. Il crée le Mouvement de libération de la Palestine (Harakat Tahrir Filastin avec Salah Khalaf, Khalil al-Wazir et Farouq Kaddoumi, rebaptisé rapidement Fatah. Arafat se marie avec sa secrétaire, Souha Tawil, de 34 ans sa cadette, le 17 juillet 1990. Les proches d'Arafat n'apprécient pas cette union qu'ils estiment incongrue Pour le mariage. Souha ne portait pas une robe de mariage mais une robe normale et Arafat portait son habit militaire traditionnel et un keffieh. Ils ont ensemble une fille Zahwa, née le 24 juillet 1995 à Paris. Toutes deux vivent à Paris, en France, depuis le début de la seconde Intifada, en 2000. Il décède le 11 novembre 2004 en France.

HIGH ENDOTHELIAL VEINULE

Des vaisseaux ouvrant la voie aux tueurs de tumeurs

Une équipe française du CNRS à Toulouse vient de mettre en évidence le rôle très spécifique de certains vaisseaux sanguins qui participeraient à la destruction de certaines tumeurs cancéreuses. Les HEV – pour (High Endothelial Veinule) n'agissent pas directement sur ces dernières. En revanche, ils ouvrent la voie aux lymphocytes tueurs, des globules blancs destructeurs, notamment, de cellules cancéreuses.

Ces lymphocytes «sont chargés de reconnaître et de détruire les cellules cancéreuses dans l'organisme», explique le CNRS dans un communiqué. Pour cela, ils doivent toutefois être présents en grand nombre et au contact des tumeurs.

C'est tout l'enjeu de la découverte de Jean-Philippe Girard et de son équipe, à l'Institut de pharmacologie et de biologie structurale du CNRS et de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier. Réalisé auprès de 150 patientes souffrant d'un cancer du sein, leur travail a mis en évidence l'importance des vaisseaux HEV pour faciliter le travail des lymphocytes tueurs. Schématiquement, plus les HEV seront nombreux, plus les « destructeurs de tumeurs » le seront également. Les auteurs ont, en effet, «constaté que la présence d'un grand nombre de lymphocytes tueurs dans les tumeurs du sein était liée à la présence d'un grand nombre de vaisseaux HEV dans ces tumeurs. Cela suggère que les HEV constituent la porte d'entrée des lymphocytes dans les tumeurs». A confirmer toutefois sur de plus grands groupes de patientes... C'est la prochaine étape.

Destination Santé

Surprenante conclusion d'un travail mené en Allemagne et publié dans le European Respiratory Journal : des chiens renifleurs pourraient être utilisés pour détecter précocement certains cancers du poumon. Pas si surprenant, en fait...

Dans la médecine chinoise déjà, les chiens étaient utilisés pour reconnaître les diabétiques à l'odeur sucrée de leur urine. Et Hippocrate avait lui-même remarqué l'intérêt des abeilles pour l'entrejambe de nobles diabétiques, dont la toge pouvait être tachée d'urines sucrées...

La méthode utilisée par les chercheurs de l'Hôpital Schillerhoehe de Gerlingen en Allemagne a reposé sur l'identification de composés organiques volatils liés au cancer. Ils ont donc utilisé des chiens renifleurs.

CANCER DU POUMON

Des chiens pour détecter... la maladie



Leur but : observer si les canidés étaient en mesure de détecter de façon fiable le cancer du poumon.

Un marqueur du cancer du poumon dans l'haleine ?

Ils ont travaillé avec 220 volontaires, dont des patients atteints d'un cancer du poumon, de broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) et naturellement des patients en bonne santé aux fins de contrôle.

Résultats, les chiens spécifiquement formés à cet effet ont correctement identifié (voir la photo ci-contre montrant l'un des chiens participant à l'étude) 71 échantillons provenant de patients atteints d'un cancer du poumon (sur 100 possibles). Ils ont également détecté correctement 372 échantillons appartenant aux volontaires sains (sur 400 possibles).

Selon Thorsten Walles, auteur principal de cette étude, «il existerait des différences entre l'haleine d'un patient atteint d'un cancer du poumon et une personne en

bonne santé. L'odorat des chiens pourrait capter cette différence. Nos résultats confirment la présence d'un marqueur stable du cancer du poumon. C'est un grand pas en avant dans le diagnostic, mais nous avons encore besoin d'identifier précisément les composés observés dans le souffle des patients.» Une découverte encourageante qui le pousse à regretter sur le ton de la plaisanterie que les chiens ne puissent communiquer sur ce qu'ils sentent...

OSTÉOPOROSE

Ce qu'il faut savoir

L'ostéoporose touche des millions de femmes et d'hommes. Une alimentation équilibrée et riche en calcium, associée à des apports suffisants en vitamine D, constitue le meilleur moyen de prévention du risque de fracture.

Les produits laitiers et les eaux minérales, seuls pourvoyeurs de calcium

Le calcium représente, avec les protéines, l'un des principaux constituants des os. Les produits laitiers en sont les plus gros pourvoyeurs, mais les teneurs varient fortement selon les produits : les fromages à pâte dure type Emmental (356 mg pour une portion de 30 g), les camemberts (312 mg/portion) sont ainsi de bien meilleures sources de calcium que le lait (114 mg/100 ml) ou le fromage blanc (126 mg/100 g).

Contrairement aux idées reçues, les produits allégés ne sont pas moins riches en calcium. On peut également compléter ses apports grâce à certaines eaux minérales type Hépar (555 mg/l), Courmayeur (533 mg/l), Contrexéville (486 mg/l), dont les teneurs sont très intéressantes. Chose que l'on sait moins, les sardines et les anchois à l'huile constituent également une bonne source de calcium (respectivement 400 mg et 200 mg pour 100 g de poisson). A l'inverse, les fruits et légumes ont des teneurs calciques peu élevées, et ce calcium est en outre très mal assimilé. Quant aux sodas, riches en acide phosphorique qui chasse le calcium dans les urines, leur consommation doit être limitée.

Le capital osseux est déterminé à 70% par la génétique

La constitution du capital osseux se fait jusqu'à l'âge de 20 ans, après quoi il se dégrade d'abord lentement jusqu'à l'âge de 50 ans, puis de façon brutale au-delà. C'est pourquoi les spécialistes parlent de l'ostéoporose comme d'une "maladie pédiatrique à expression gériatrique". Ce capital osseux est sous la dépendance de plusieurs facteurs, dont le plus important est la génétique (il intervient à 70 %). Problème : il est incontrôlable.

Les autres facteurs, en revanche, peuvent être plus ou moins modulés :

Les hormones : les données l'attestent, les hommes sont trois fois moins touchés que les femmes, la puberté précoce affaiblit le capital osseux des jeunes filles, et la carence hormonale qui survient à la ménopause accroît fortement le risque d'ostéoporose.

L'activité physique : la pratique régulière d'un sport, et plus certainement de la course à pieds ou simplement de la marche, joue un rôle dans le maintien de la masse osseuse.

80% des plus de 70 ans ne couvrent pas leurs besoins en calcium

La dose journalière de calcium recommandée est de 1.200 mg en moyenne. Mais les besoins varient en fonction des âges : si 1.000 mg suffisent chez les adultes en bonne santé, les jeunes en croissan-



ce et les personnes âgées doivent augmenter de 50 % cette dose pour atteindre 1.500 mg et satisfaire les besoins liés à la croissance pour les premiers et aux pertes pour les seconds. On estime que 80% des plus de 70 ans n'atteignent pas la dose recommandée ; en moyenne, leurs apports sont d'environ 600 mg par jour.

Un outil pour mesurer ses apports en calcium

Si les apports alimentaires en calcium sont insuffisants, l'organisme va puiser dans le squelette les quantités nécessaires pour maintenir le taux de calcium dans le sang, qui doit être constant. Cela risque alors d'appauvrir les os de leur contenu en calcium et de conduire à une ostéoporose. Le Groupe de recherche et d'information sur les ostéoporoses (GRIO) met à disposition sur son site (www.grio.org) un outil d'évaluation des apports quotidiens en calcium, qui repose sur un questionnaire précis de la consommation des aliments riches en calcium au cours d'une semaine.

Des apports médicamenteux en calcium parfois nécessaires

D'une façon générale, une alimentation variée et équilibrée suffit à couvrir les besoins. Il arrive néanmoins, en cas de déficit marqué et prolongé, que le médecin recommande une supplémentation pharmaceutique. C'est le cas notamment chez des personnes âgées dont l'appétit très diminué ne permet pas de couvrir les besoins ou chez les patients sous traitement anti-ostéoporotiques. Ces médica-

ments à base de calcium contiennent généralement de la vitamine D, qui favorise l'absorption digestive du calcium et permet la minéralisation du tissu osseux.

Pas de synthèse de vitamine D en hiver

A l'inverse du calcium, la vitamine D est très peu présente dans l'alimentation ou en quantité très limitée (poissons gras et beurre). Le corps en fabrique par une exposition de la peau au soleil. Mais attention : seuls les rayons UVB assurent cette synthèse. Or, ceux-ci sont absents d'octobre à mars, même si le soleil est au rendez-vous. En outre, la capacité de synthèse de la vitamine D diminue avec l'âge et la pigmentation de la peau (les peaux noires synthétisent moins bien la vitamine D). Enfin, le port de vêtements couvrant ou de crèmes solaires bloquent également cette synthèse.

Pas d'évaluation systématique du statut en vitamine D

Le GRIO ne recommande pas d'évaluer systématiquement le statut en vitamine D chez les plus de 65 ans, mais est favorable à une supplémentation systématique sans dosage dans cette population. Son argument : la probabilité d'un déficit en vitamine D est extrêmement élevée, tandis que le risque d'un surdosage est quasi nul. Dans ses recommandations publiées en juillet 2011, le GRIO indique que la prise une fois tous les 3 mois d'une ampoule de vitamine D doit devenir la norme, tandis que la prise annuelle d'une dose plus forte doit être abandonnée. Il est également conseillé de supplémenter les enfants et les adolescents, pour garantir un apport minimum, indispensable à une bonne croissance osseuse.

Traitements anti-ostéoporotiques

En cas de risque avéré d'ostéoporose ou devant des fractures d'origine ostéoporotique, il existe plusieurs traitements, dont le mode d'action repose soit sur la stimulation de la fabrication de l'os, soit sur l'inhibition de sa destruction, soit sur ces deux mécanismes. Entre les biphosphonates, les modulateurs sélectifs des récepteurs aux œstrogènes, les traitements hormonaux de substitution, le choix d'un traitement dépend du type d'ostéoporose et du profil du patient, selon qu'il est plus à même de suivre l'un ou l'autre de ces traitements.

Il n'existe pas de consensus sur la durée du traitement, mais celui-ci doit durer au minimum 3 ans voire 6 ans, estiment les spécialistes. Dans les faits, la moitié des femmes arrêtent leur traitement au bout d'un an. Et seule la moitié de celles qui devraient être dépistées par ostéodensitométrie le sont effectivement.

Plusieurs travaux de recherche sont par ailleurs en cours sur des molécules inhibant la résorption osseuse mais selon des mécanismes différents de ceux empruntés par les biphosphonates, ainsi que sur des molécules stimulant la formation osseuse ; des résultats sont attendus en 2012.

COUPE DE LA CAF- EN PRÉVISION DE SON MATCH FACE AU DCMP

La JS Kabylie s'envolera aujourd'hui pour Kinshasa

La JS Kabylie s'envolera aujourd'hui pour Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo pour jouer son quatrième match de la phase des poules de la Coupe de la confédération africaine de football (CAF), samedi prochain à 14h (heure algérienne) face au DCMP du Congo.

PAR MOURAD SALHI

La délégation kabyle, composée de 19 personnes dont 16 joueurs, quittera le tarmac de l'aéroport Houari-Boumediene à partir de 11h50 à destination de Casablanca où elle passera toute l'après-midi avant de prendre se rendre vers la capitale congolaise, Kinshasa en début de soirée. Le voyage Casablanca-Kinshasa durera 8 heures, ce qui veut dire que le représentant algérien sera attendu à Kinshasa demain matin. Une fois sur place les coéquipiers de Saâd Tadjer devraient rallier directement leur lieu de résidence, la séance de décollage s'effectuera, certainement, après la rupture du jeûne. Pour la suite du programme, les poulains de Moussa Saïb, devraient effectuer une dernière séance ce vendredi à l'heure du match au stade principale qui sera le théâtre de cette rencontre. Le retour des Canaris au pays est prévu le lendemain du match, soit le 28 août eux directement après le match pour les fêtes de l'Aïd, ce n'est pas le cas pour Saâd Tadjer qui devrait rejoindre ses camarades de l'équipe nationale à Sidi Moussa pour la préparation du prochain match face à la Tanzanie, prévu le 3 septembre à Dar el-Salam. En prévision de ce match important, les Canaris ont enchaîné hier avec leur séance de préparation, la dernière de cette deuxième semaine de préparation avant le départ pour le Congo. Les joueurs qui ont bénéficié d'une journée de repos juste après la première phase, ont repris les entraînements avec un programme riche



élaboré par le staff technique à l'occasion de cette empoignade que les Jaune et Vert devraient remporter afin de mettre fin à cette série de défaites qui guette l'équipe depuis belle lurette.

Revenir avec un bon résultat du Congo reste difficile, mais pas impossible pour une équipe qui a l'habitude d'effectuer des déplacements en Afrique noire. Si la plupart des observateurs pensent que l'équipe s'est relâchée notamment après la troisième défaite consécutive face à ce même adversaire, le DCMP, ce n'est pas le cas au sein de la maison-Kabylie qui songe, néanmoins à mettre le paquet pour réussir les trois derniers rendez-vous, même si elle sais pertinemment bien que les chances d'une éventuelle qualification pour les

demi-finales sont infimes.

Les matches de la coupe de la CAF servent beaucoup plus de préparation pour l'équipe en prévision du prochain championnat national que les camarades de Malik Assellah débiteront face au MC Alger.

Mais il est fort probable que la JS Kabylie ne jouera pas cette journée puisqu'elle affrontera, le 10 septembre à Tizi-Ouzou, le MAF en match comptant pour la cinquième et avant-dernière journée de cette joute continentale. Côté effectif, mis à part Khlili qui ne sera pas du voyage, tout le groupe sera présent au Congo, y compris le portier Malik Assellah blessé.

M. S.

Des arbitres ghanéens pour le match DCMP-JSK

Des arbitres ghanéens dirigeront la rencontre DC Motema Pembe (RD Congo) - JS Kabylie, prévue samedi à 14h (heure algérienne) à Kinshasa dans le cadre de la 4^e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football. La rencontre sera arbitrée par Lamptey Joseph, assisté de Salifu Malik Aidu et de Laryea David. Le quatrième arbitre est le Ghanéen

Lathridge Reginald, alors que le commissaire au match est le Sud-Africain Veli Mahlangu. A la veille de la 4^e journée de la phase de poules, la JSK est dernière du groupe B avec 0 point. Les Marocains du MAS Fès occupent la première place avec 7 points, suivis des Nigériens de Sunshine Stars (6 points) et des Congolais du DC Motema Pembe (4 points).

AO KAVALA

Djamel Abdoun en route pour le Panathinaïkos

Le milieu de terrain algérien de l'AO Kavala, Djamel Abdoun, aurait conclu un accord avec le club athénien du Panathinaïkos pour un transfert durant l'intersaison, ont rapporté des médias grecs. Annoncé au



Panathinaïkos depuis plusieurs semaines, l'international algérien et le géant grec auraient trouvé un accord portant sur un contrat de trois ans, selon les mêmes sources. Le dernier mot revient désormais à son club employeur, l'AO Kavala, avec lequel Djamel Abdoun est encore lié par un contrat qui court jusqu'en juin 2012. Le Panathinaïkos, vice-champion de Grèce, n'a jamais caché son

ESPAGNE Hassan Yebda rejoint officiellement Granada pour trois ans

Le milieu de terrain international algérien du Benfica Lisbonne (Div. 1 portugaise), Hassan Yebda, s'est engagé pour trois saisons avec le FC Granada, a annoncé mardi le nouveau promu en Liga espagnole sur son site internet. Yebda et sa nouvelle équipe avaient conclu jeudi dernier un accord verbal avant de l'officialiser lundi soir. Selon l'édition de Granada du journal espagnol *Ideal*, le contrat prévoit que Yebda pourra quitter Granada s'il le souhaite au cas où son nouveau club devait être relégué en seconde division lors des deux prochaines saisons. En outre, l'ancien joueur du Benfica empochera 25 % d'un

éventuel prochain transfert, et dispose d'une clause de résiliation de son contrat qui s'élève à sept millions d'euros. Le milieu défensif des "Verts", 27 ans, avait évolué la saison dernière avec Naples (Serie A italienne) à titre de prêt, rappelle-t-on. En dépit de ses belles prestations avec l'équipe napolitaine, Yebda n'a pas été conservé après la décision du président Aurelio De Laurentiis de ne pas lever l'option d'achat, préférant recruter le joueur suisse d'origine turque, Gokhan Inler, de l'Udinese. Formé à l'AJ Auxerre, Hassan Yebda a évolué également au Mans (2006-2008) et à Portsmouth (2009-2010).

FOOTBALL

L'EN féminine fait match nul contre Montpellier

La sélection algérienne féminine de football, en stage en France en prévision des Jeux africains prévus du 3 au 18 septembre à Maputo (Mozambique), et le club français de Montpellier se sont neutralisés (1-1) en match amical. La réalisation algérienne a été l'œuvre de Bouhenni Sabrina. Les joueuses d'Azzedine Chih disputeront une autre rencontre amicale, mardi face au club de La Véore. Auparavant, les Algériennes avaient participé au tournoi triangulaire de Montreux (sud de la France) au cours duquel elles ont essuyé deux défaites : (5-0) face aux Lyonnaises, championnes d'Europe en titre, et contre le FCF Monteux (1-0). Tous les matchs se sont joués dans un format spécial de deux fois 25 minutes afin que toutes les équipes se rencontrent. La sélection algérienne entamera les 10^{es} Jeux africains face à son homologue guinéenne (groupe A) le 4 septembre, avant d'affronter le Cameroun (7 septembre), puis le pays organisateur, le Mozambique, le 10 septembre. Le groupe B est composé de l'Afrique du Sud, du Zimbabwe, de la Tanzanie et du Ghana. Les deux premiers de chaque groupe joueront les demi-finales.

LIGUE DES CHAMPIONS

Arbitres maliens pour MCA-Ahly

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio d'arbitres maliens pour diriger le match MC Alger-Ahly du Caire, prévu dimanche prochain (22h) au stade du 5-Juillet d'Alger pour le compte de la 4^e journée de la phase de poules (groupe B) de la Ligue des Champions d'Afrique, rapporte la Fédération algérienne (FAF) lundi sur son site. Il s'agit de Koman Coulibaly qui sera assisté de ses compatriotes Diarra Balla et Bagagah Sambo. Le quatrième arbitre est le Malien Sidibe Osmane. Le commissaire au match est le Marocain, Mohamed Guezaz. Lors du match disputé au Caire (3^e journée), les Egyptiens ont pris le dessus sur le MCA sur le score de 2 à 0. A l'issue de la 3^e journée, le Wydad de Casablanca et l'Espérance de Tunis partagent le fauteuil de leader avec 5 pts, suivis par le Ahly (4 pts) et le MC Alger (1 pt). Par ailleurs, la CAF a désigné un trio arbitral algérien pour Raja Casablanca (Maroc)- Enyemba (Nigeria), prévu vendredi prochain et comptant pour le même stade de la compétition (groupe A). Il s'agit de Djamel Haimoudi, assisté de Etchiali Abdelhak et Bitam Mounir. Le quatrième arbitre est Houasnia Farouk.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE VOLLEY-BALL DAMES

L'Algérie bat l'Egypte et se hisse en finale

La sélection algérienne de volley-ball des seniors-dames s'est qualifiée en finale du Championnat d'Afrique des nations, en battant son homologue égyptienne par 3 sets à 1, lundi à Nairobi en demi-finale. L'Algérie, tenante du titre, rencontrera en finale mercredi le Kenya, pays organisateur, qui a dominé de son côté le Sénégal plus tôt dans la journée. Le vainqueur de cette 14^e édition de la compétition représentera le continent africain lors du Championnat du monde, prévu en novembre prochain. Le tour "play-off" pour les 5^e et 8^e places regroupera le Cameroun, le Botswana, le Nigeria et la Tunisie. **APS**

Mots Fléchés N°616

religieux chôte rouleards à vélo	↓	perles de chapeaux saignant	↓	arènes sportives oubliés	↓	empeste estirpe- rons	↓	concou- rente	↓	dalle gravée testuel	↓	épaules	↓
parfum du chef	→							mouve- ment allure de tortue	→			autre nom du pied-de- veau	↓
idiotie	↓						grattai déserte						
agent de police du milieu	↓	indes- tructible atome électrisé	→							genre de lentilles	→		
				potages minceur	→					salubre	↓	première note nouveaux adentés	→
règles d'état ébauche d'œuvre	→					précis alliage de fer	→			moyen de défense	→		
								allée siège de société	→				attrapés
troupe du seigneur	↓	autori- taire achève	→			strophes person- nel	→						
				poissais ne recon- naît pas	→							ours qui débuté ennuis sanguins	→
troisième os de l'oreille	↓	oreffée imploi- tement	→					bien bâties taureau disparu	→				castrés
						base de compte prophé- ties	→						
habitants	→					objet de rue résidu du corps	→			très étendu	→		zinguilla
là	↓			quarantés tête d'affiche	→					complet	↓		patric d' Abraham serai Rnaud
implanta	→							prendrai le risque	→				
nation	↓					part de chacon coiffure basque	→			appris	→		chât- ment
										notus	↓		
bord qui reçoit le vent	↓	première victime oasisse à bulletins	→					alumi- nium piéds de viols	→		voile géante palas	→	
						fendues ori de ocride	→						
marque d'infinité péri- dote	→			reine des fleurs habitudes	→					défaut dentaire	→		
								arbre de ocours	→				
expéri- mentées	→									brosses d'orfèvre	→		

SUDOKU N°616 **SOLUTION SUDOKU** N°616 **SOLUTIONS MOTS FLECHS 615**

5		2						
4	3	1		7	2		9	
	1	4	9		7		5	
	8	7	4	1				
1	9	5		6			3	
			3		8	2		
					1	3		
3		6		2	9	4		
	8	2				5		

8	9	1	6	4	3	7	2	5
5	3	7	1	9	2	8	6	4
2	4	6	5	8	7	3	1	9
1	8	2	7	6	5	9	4	3
7	6	3	4	1	9	5	8	2
9	5	4	2	3	8	1	7	6
6	7	5	3	2	1	4	9	8
3	2	9	8	7	4	6	5	1
4	1	8	9	5	6	2	3	7

- A • S • E • A • E
- I • N • V • E • S • T • I • G • A • T
- T • A • V • E • R • N • I • E • R
- D • E • L • I • C • E • T • R • E
- D • E • C • U • R • E • A • N
- C • I • T • E • R • A • I • T • N
- L • U • S • I • T • A • N • I • E
- S • U • D • T • O • I • O • R
- V • I • S • U • S • I • N • A
- D • I • N • A • I • T • M • S
- E • A • U • S • P • I • C
- U • N • I • T • E • E • T • O • L
- R • E • P • A • R • E • R • A
- U • P • E • R • I • S • E • R • C
- R • A • N • S • A • C • E
- P • A • R • I • E • U • R • A • R
- L • E • T • M • A • S • S • E

PROGRAMME TÉLÉ



08h00 : Journal télévisé
08h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : El-Dalil
11h00 : Djinan Wa Kinan
11h30 : El-Moussaidoun El-Djawaloun
11h45 : Fi Hadherat El-Ghiyab
12h30 : Sihr El-Mourdjane
13h45 : El--Chahroua
14h30 : El-Doroussé El-Mouhamadia
15h30 : El-Assouaq El-Chabiya
16h00 : Haya haya
16h15 : choronique animaux zoo
16h20 : Madinat El-Asmak
16h30 : El-Tarique Ila Lah
16h45 : Programme religieux
17h00 : Journal télévisé
17h15 : Moutâat El-Maida
17h40 : Les horaires du Iftar
17h45 : Mara hana Mara El-Hih
18h00 : Mahatat Ramadhan
18h50 : Min Niaâmihi
19h00 : Oulama El-Djazair
19h30 : Oulama Fi Ardh Islam
19h45 : Qoran
20h00 : Chant Religieux
20h20 : Djami Family
20h45 : Houwa wa Houwa
21h00 : Journal télévisé
21h45 : El-Dalil
22h30 : Ikhetarou Islam



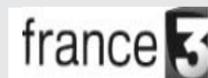
06:00 Charlie et Lola
06:15 Charlie et Lola
06:30 Tfo
11:05 Secret Story
11:55 L'été au vert
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 L'été au vert
13:45 Météo
13:50 Météo des plages
13:55 Julie Lescaut : L'affaire Lerner
15:40 Camping Paradis : Coup de vent sur le camping
17:25 Quatre mariages pour une lune de miel
18:15 Secret Story
19:05 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Journal

20:35 L'été au vert
20:40 Météo
20:45 Les Experts
21:30 Les Experts : Pas de veine
22:15 Les Experts
23:05 Fringe : Passager clandestin
23:55 Fringe : La lignée
00:40 Fringe : Qui veut la peau d'Olivia Dunham ?
01:35 50 mn Inside
02:30 Tous ensemble
03:20 Ballet Mireille
04:15 Très chasse, très pêche
04:40 Musique
05:05 Sur les routes d'Ushuaïa
05:30 Reportages



06:00 Affaires de famille
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:00 Météo des plages
09:05 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 Chante ! : Unis vers l'uni
10:30 Coeur océan
10:55 Coeur océan
11:20 Météo
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:40 Météo
13:45 Consomag
13:50 Le jour où tout a basculé
14:45 Hercule Poirot
16:35 Les hauts et les bas de Sophie Paquin
17:20 Les hauts et les bas de Sophie Paquin
18:05 Côté match
18:10 5 touristes : En Croatie
19:00 Mot de passe
19:40 Et si on changeait le monde
19:45 Météo des plages
19:50 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 Drôle de famille !
22:10 Image du jour
22:15 Faites entrer l'accusé
23:35 La nuit du ramadan
01:05 Dans quelle éta-gère
01:10 Journal de la nuit

01:25 Météo
01:30 Des mots de minuit
03:15 Les chemins de la foi
04:15 En descendant la Mana
04:40 La révolte de l'éléphant
05:00 Les Z'Amours
05:40 Affaires de famille : Traquer les imprévus



06:00 Euronews
06:40 Ludo
08:15 Ludo vacances
11:05 3e séance
11:10 Consomag
11:15 Plus belle la vie
11:45 Le 12/13
11:47 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 Météo
12:55 Connaissez-vous bien la France ?
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:05 En quête de preuves
15:55 En quête de preuves
16:50 Slam
17:20 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:40 Météo des plages
18:45 19/20
18:46 Edition nationale : les titres
18:50 Edition locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Enquête sur le Nil
22:25 Une histoire épique
22:27 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Tout le sport
23:00 De Jean-Claude à Van Damme
00:30 Chabada : Tubes d'hier et d'aujourd'hui
02:00 Soir 3
02:30 Plus belle la vie
02:55 Eté party 80 à Dax
05:05 Les matinales
05:20 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
06:45 Météo
06:50 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Un, Dos, Tres : Dans la peau d'une femme
08:05 Un, Dos, Tres : Le gala
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Summerland : Pour toujours
10:45 La petite maison dans la prairie : L'héritier
11:35 La petite maison dans la prairie : Le monstre du lac
12:40 Météo des plages
12:42 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:35 Météo
13:37 Météo des plages
13:40 Akeelah
15:45 Camp Rock 2 : le face-à-face
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo des plages
19:42 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Soda
20:45 Zone interdite
00:05 L'été d'Enquête exclusive : Français à Bali : bons plans au paradis
01:15 Prison Break : Otis
01:55 Météo
02:00 100 % poker
02:50 M6 Music
03:00 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Fleuves du monde : Mékong, le fleuve nourricier
19:55 Sur l'ancienne route du thé : Les secrets de la Chine éternelle
20:40 Modus operandi : L'holocauste belge
22:20 Le dessous des cartes : Les Naxalites
22:30 Tulpan
00:10 Themerson et Themerson
01:25 Let's play, boy : L'empire planétaire de Hugh Hefner
02:55 RDA : l'amour autrement ?
03:50 Pornographie made in RDA



06:00 Gym direct
07:30 Téléachat
09:00 Mode d'emploi
09:50 En attendant Morandini !
10:15 Morandini !
11:30 À vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz : L'eau lourde
13:35 La deuxième vérité
15:15 La deuxième vérité
17:00 Drôles de vidéos
18:00 Very Bad Blagues
18:15 En attendant Morandini !
18:45 Morandini !
20:00 Le prince de Bel-Air
20:40 Match amical : France/Pologne
22:40 Les matchs de légende
00:45 Morandini !
01:50 La minute de vérité
02:40 La minute de vérité



06:40 Téléachat
09:00 Le ticket de la semaine
09:40 Disney Break
09:41 Hannah Montana
10:05 Hannah Montana : L'homme de mes rêves
10:35 South Park
11:00 South Park : Raisins
11:30 South Park
12:05 Friends : Celui qui n'avait pas droit aux adieux
12:30 Mariés, deux enfants
13:00 Friends
13:30 Le ticket de la semaine
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:20 Les Cordier, juge et flic
17:10 Le rêve de Diana
17:40 Le rêve de Diana
18:10 Le rêve de Diana
18:45 Stargate Atlantis
19:30 Stargate Atlantis : Perte de mémoire
20:35 Les Cordier, juge et flic : Lames de fond
22:20 Les Cordier, juge et flic
00:00 Les Cordier, juge et flic : Sang froid
01:45 La maison du bluff
02:55 Drop In



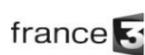
19h45

Les Experts : La vie est un songe



Réalisateur: Nathan Hope. Avec: Laurence Fishburne (Dr. Raymond Langston), William Petersen (Gil Grissom), Marg Helgenberger (Catherine Willows), George Eads (Nick Stokes), Jorja Fox (Sara Sidle).

Une jeune femme saute par sa fenêtre et atterrit sur un bus en marche : s'agit-il d'un suicide ou d'un meurtre ? Catherine et Nick apprennent que la victime venait de se faire licencier de la banque où elle travaillait pour un trou de 10 000 dollars dans sa caisse. L'enquête les mène dans le monde de l'hypnose.



19h35

Enquête sur le Nil



Les secrets des pharaons bâtisseurs

Réalisateur: Frédéric Wilner.

Berceau de la civilisation égyptienne, première autoroute de l'histoire de l'humanité, le Nil est de tous les sites archéologiques fouillés en Egypte depuis le XIXe siècle le plus insoupçonné et certainement le plus riche de tous. Plus encore que le récit d'une fouille, ce documentaire relate une aventure archéologique exceptionnelle qui s'est déroulée sur plus de deux années et a mobilisé le concours de deux équipes de scientifiques. Les premiers sont égyptiens ; ce sont des spécialistes de la fouille sous-marine



19h45

Zone interdite



Les inédits de l'été : Des vacances à petit budget : joies simples et "système D"

Présentateur : Mélissa Theuriau. Réalisateur: Jean-Christophe Brisard. Cet été, 45% des Français ne sont pas partis en vacances faute d'argent. Parmi eux, il y a bien sûr les 8 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Mais aussi, de plus en plus de gens obligés de se serrer la ceinture : familles modestes, parents isolés, travailleurs précaires, jeunes en quête d'emploi. Pourtant, à force d'imagination ou grâce à la solidarité de particuliers et d'associations, certains ont trouvé le moyen de s'offrir quelques jours de détente loin de chez eux.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication

Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Le soleil africain au secours de l'Europe

La dramatique catastrophe de Fukushima au Japon aura au moins fait des «heureux». Le Maroc et l'Algérie sont en première ligne du projet Desertec, une entreprise européenne, dont l'Allemagne est le principal porteur et fondateur.

L'Allemagne, justement, qui vient d'annoncer l'arrêt définitif du nucléaire à l'horizon 2020, suivie par l'Autriche, la Suisse et le Danemark, la France, mis à part le fournisseur français Saint-Gobain qui rejoint l'initiative, qui rechigne encore à se débarrasser de l'atome, cette énergie ultramoderne devenue du coup archaïque. Quel est le futur ? Des centrales solaires alignées dans le Sahara, groupées à des éoliennes sur la façade atlantique marocaine, pour fournir de l'énergie à toute l'Europe. L'idée allemande tient en un calcul très simple : «Le désert reçoit en six heures l'équivalent énergétique de la consommation mondiale d'une année entière», selon les propos de la fondation Desertec.

L'atome peut aller se rhabiller, même si pour l'instant, les jeux ne sont pas encore faits, la production ne devant démarrer que vers l'année 2015, ou 2016, dans le meilleur des cas.

Les premières centrales solaires seront marocaines et algériennes mais d'autres stations seront implantées en Tunisie, au Mali, au Tchad, en Libye, au Soudan et en Egypte. Si la fondation Desertec est à but non lucratif, le projet est piloté par un consortium qui réunit sous le label DII (Desertec industrial initiative) des industriels comme Siemens et des banques comme la Deutsche Bank, soutenu par le parti des Verts allemands et Greenpeace, et appuyé par l'Union européenne (UE). Coût total : près de 400 milliards d'euros étalés sur 40 ans.

Si l'énergie solaire n'est pas quelque chose de nouveau, l'idée d'une exploitation à grande échelle l'est, et la méthode de Desertec, l'interconnection des projets



locaux, est loin d'être une idée bureaucratique qui aurait germé à Bruxelles. En 2012, les premiers éléments doivent être prêts, notamment au plan juridique mais aussi sur l'emplacement des installations, leur financement et la juste répartition entre le solaire et l'éolien. Avec la mise en cause du nucléaire en Europe, le solaire saharien devrait aller plus vite. Signe des temps futurs, une première

rencontre bilan devrait avoir lieu en novembre au Caire en Egypte, sous le nouveau soleil de la Révolution.

L'Algérie dans la course énergétique

Le destin et les recherches de source d'énergie l'auront ainsi voulu. Le Maroc et l'Algérie, frères, sont une fois de plus liés

par un projet : créer de l'énergie pour eux et pour les autres. Mais il ne s'agit pas que d'énergie : «Desertec, selon ses initiateurs, représente aussi le développement de nouvelles industries en Afrique du Nord, la création d'emplois et d'opportunités économiques et un transfert de technologies et de connaissances.»

Pour les deux pays voisins, dont la frontière est toujours fermée, il s'agit de créer dans leurs déserts, qui souffrent d'une profonde disparité avec les zones côtières, de l'énergie pas forcément solaire mais qui peut pousser au développement local. Dans cette compétition sous le soleil, c'est le Maroc qui a raflé le premier projet pilote : une centrale solaire de 500 mégawatts à Tamezghitene (situé à 10 kilomètres du nord de Ouarzazate), dont la majeure partie sera exportée vers l'Europe, pour un investissement de deux milliards d'euros. Tout comme c'est au Maroc, en avance sur ce coup, que s'est tenue la première réunion du groupe DII, le 12 mai 2011. Une semaine plus tard, le 19 mai, le ministre de l'Énergie et des Mines algérien, Youcef Yousfi, recevait le président de Desertec Industrial Initiative, Paul Van Son.

Reste la polémique, ce projet est-il trop grandiose pour ne pas résister à l'échec ? Est-ce simplement une nouvelle entreprise coloniale comme l'affirment ses détracteurs ? A In Salah, où il fait actuellement dans les 50 degrés, un habitant du Sahara algérien l'a ainsi résumé : «Ici, il n'y a rien, tout est bon à prendre. Et s'il y a quelqu'un pour nous prendre du soleil, nous sommes d'accord, on en a vraiment trop.»

Les marronniers victimes d'une chenille goulue

Si les marronniers perdent leurs feuilles en plein été, c'est à cause d'elle : dix ans que la chenille du papillon *Cameraria ohridella* s'est mise, sans explication, à attaquer leur feuillage, dans presque toute l'Europe. Minuscule – cinq millimètres au maximum –, celle que l'on appelle la mineuse du marronnier creuse des galeries dans les feuilles, jusqu'à provoquer leur nécrose, leur brunissement et leur chute précoce. «Mais elle ne tue pas les arbres. Le problème est surtout d'ordre esthétique», prévient Sylvie Augustin, chercheuse à l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et spécialiste de cet insecte venu de Macédoine au gré des flux humains et commerciaux. Les scientifiques savent presque tout de la mineuse du marronnier : un programme européen regroupant huit laboratoires l'a étudiée entre 2001 et 2005.

Son origine, son cycle et son taux élevé de reproduction – trois générations par an –



n'ont plus de secrets. Colonisatrice insatiable, la mineuse du marronnier s'avère particulièrement résistante. Aucun climat ne l'effraie : on la détecte de la Scandinavie jusqu'en Espagne. Reste à trouver le moyen de l'éradiquer. «On souhaite développer des méthodes de lutte biologiques à partir d'ennemis spécifiques», explique Sylvie Augustin. Chercher des prédateurs naturels,

en somme, les oiseaux n'appréciant pas particulièrement de se repaître de ce type de chenille. Les chercheurs de l'INRA ont peut-être détecté la parade : une microguêpe, capable de détruire cette chenille. «Nous l'avons trouvée dans les Balkans, se réjouit la zoologue. Mais il faut encore faire des tests en situation de confinement, puis, s'ils sont positifs, poursuivre par des expérimentations sur le terrain.»

SOIXANTE KILOMÈTRES PAR AN

D'autant que la solution chimique est chère et inadaptée. «Le marronnier est un arbre essentiellement urbain. Traiter avec des insecticides des arbres de 10 m de haut n'est pas une solution satisfaisante d'un point de vue économique et écologique», juge Sylvie Augustin. Quant au piège à phéromones – une petite boîte accrochée aux branches

contenant des substances chimiques destinées à piéger les mâles –, il est inefficace à grande échelle. «On peut capturer plusieurs milliers de chenilles dans un piège, sauf qu'on dénombre plus d'un million de mineuses de marronnier sur un seul arbre», explique-t-elle. Le meilleur moyen de détruire cette larve reste donc artisanal : il faut ramasser les feuilles tombées et les brûler, pour tuer les chrysalides. Problème : «C'est efficace en ville, mais pas dans les bois...», regrette Sylvie Augustin. Sans parler de l'organisation des services des espaces verts, plus habitués à ramasser les feuilles en automne qu'en plein été.

Dans l'attente d'un antidote, la mineuse du marronnier a encore de beaux jours devant elle. La chenille peut tranquillement poursuivre ses attaques et conquérir les rares contrées qui lui résistent encore, à la vitesse de soixante kilomètres par an.

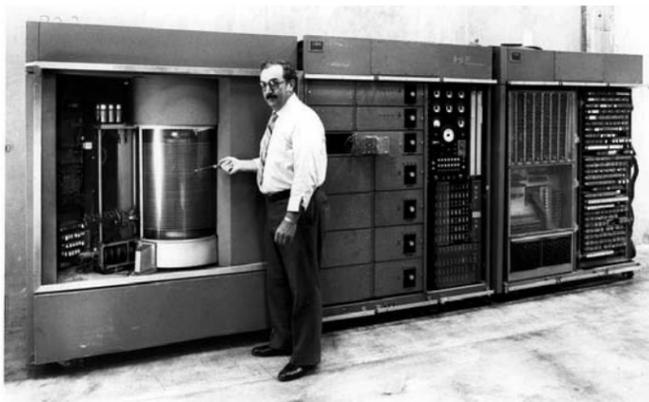
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PREMIER DISQUE DUR

Inventeur : IBM
Date : 1956
Lieu : États-Unis

Le premier disque dur de l'histoire s'appelait le Ramac 305. Le Ramac 305 pouvait emmagasiner jusqu'à 5 millions de caractères, par contre son seul défaut était qu'il pesait 1 tonne. Imaginez la grosseur de ce disque dur, un ensemble de 50 disques de 61 centimètres de diamètre. Quelques années plus tard, en 1962, IBM proposa un modèle dont la capacité était de 28 Mo, contrairement au Ramac qui n'était que de 5 Mo.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h27
Dohr	12h51
Asr	16h35
Maghreb	19h34
Icha	21h15

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1355 | Mercredi 24 août 2011

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

LE DÉBAT A EU LIEU À ALGER

Déboires et espoirs du sponsoring culturel

Le sponsoring culturel ou le mécénat d'entreprise dédié à la culture, en Algérie, reste encore à l'état embryonnaire.



PAR LARBI GRAÏNE

Ce constat a été dressé, lundi soir à Alger, par les participants à une conférence-débat portant sur le thème «Le sponsoring culturel» organisée par le quotidien *Algérie News* au niveau de l'espace «Les Mille et Une news». A l'affiche, il y avait trois personnalités, probablement choisies pour leur expérience en la matière : Ahmed Boucenna, P-dg de l'Anep, Joseph Ged, directeur de Wataniya Telecom Algérie, et Omar Belhouchet, directeur du quotidien *El Watan*. «Le sponsoring est, pour nous, un enrichissement des esprits, un moyen pour affirmer les valeurs de la marque et pour conforter l'image d'une entreprise citoyenne», explique le patron de Nedjma.

Ahmed Boucenna rappelle, de son côté, les réalisations de son entreprise. «Nous avons été organisateur durant 8 ans du Salon international du livre d'Alger. Nous avons fait des séminaires, des cafés littéraires, aidé et sponsorisé une multitude d'activités, et, en plus de cela, nous avons réalisé 125 opérations en 2010, qui nous ont coûté 12 millions DA.»

Omar Belhouchet, en évoquant l'expérience du journal qu'il dirige et plus précisément les débats d'*El Watan*, généralement organisés dans un hôtel algérois, conçoit «le sponsoring culturel comme un soutien aux voix marginalisées, qui ne peuvent pas s'exprimer ni tenir des conférences de presse. Notre souci est de favoriser les valeurs de la démocratie et la liberté d'expression. Mettre des ressources au service de ceux dont la voix n'est pas entendue demeure notre satisfaction», a-t-il dit. Wataniya Telecom Algérie a dépensé elle près de «50 millions de dollars». Joseph Jed trouve, d'ailleurs, la somme de 30 millions DA (fixée par l'Etat) déductible de la fiscalité à l'effet d'encourager le sponsoring culturel comme «un très petit chiffre». Omar Belhouchet a plaidé carrément pour la réduction du budget consacré à l'armement. «5 à 6 milliards de dollars par an sont dépensés pour l'achat des armes. Or, la culture a besoin d'argent ; la manière de gérer la culture a été critiquée. Nous

rencontrons des artistes qui ne sont pas contents, et notre pays a pris du retard (...). Il faut diminuer ce budget, et consacrer au moins 1 milliard de dollars pour la culture. On a vu l'usage qui est fait de ces armes dans les crises qui affectent le monde arabe», a-t-il argué. L'écrivain et dramaturge algérien, Slimane Benaïssa, présent parmi l'assistance, a pris à partie le patron d'*El Watan* et le directeur de Wataniya Telecom Algérie. Au premier, il lance : «Je vous ai envoyé une affiche que vous avez publiée mais je n'ai reçu aucun sou», et, au second : «Votre entreprise a refusé mon dossier (de sponsoring, Ndlr)». Il est vrai que tout de suite Slimane Benaïssa a rectifié le tir concernant Omar Belhouchet : «Oui, vous nous avez aidés moralement en parlant de nous et en publiant l'affiche». Il a, ainsi, sous-entendu que ce n'est pas l'argent qui est important. Mais Benaïssa, continuant sur sa lancée, s'en est plutôt pris à Joseph Ged. Ce dernier demande à prendre la parole et réplique sèchement : «Ramenez-moi votre dossier et vous verrez...». Et le patron de Nedjma d'affirmer : «Nous sommes associés à la Radio algérienne pour organiser la Médina, parce que cela nous permet de nous entourer du maximum d'atouts. C'est plutôt la garantie du succès qu'un tel partenariat apporte qui nous incite à nous tourner de ce côté-ci (les organismes publics, Ndlr)». Et d'ajouter : «On a des facilités que nous n'aurions pas pu avoir. Par exemple : la mise à notre disposition du complexe du 5-Juillet. Si y avait un privé qui s'est proposé de s'associer sérieusement à nous, nous l'aurions fait.» Et de préciser : «Ce que nous faisons n'est pas spécifique à l'Algérie ; partout où nous sommes implantés à l'étranger, nous agissons de la même manière.» Plus loin, il dira : «Au Liban, si nous comptions sur l'Etat, nous serions des gens morts, puisque nous n'avons pas d'Etat.» Joseph Ged explique que seule l'étude de marché détermine la nature du sponsoring. L'intérêt accordé par Nedjma au sponsoring sportif est justifié par le fait que «le football fait bouger les foules». Joseph Ged soutient que l'enveloppe financière consentie par son entreprise au sponsoring culturel «dépend de l'intérêt que voue la société algérienne à la culture. Si l'étude de marché révèle des indicateurs allant dans le sens d'une valorisation de la culture dans la société, nous accompagnons cet élan», a-t-il souligné. Notons que le P-dg de l'ANEP a annoncé «l'ouverture d'une édition par souscription à l'effet d'encourager les nouvelles plumes». Par ailleurs, dans un communiqué parvenu hier à notre rédaction, Wataniya Telecom Algérie rappelle «la disponibilité de l'entreprise à étudier toute proposition de sponsoring allant dans le sens de la promotion du patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie et ce, en étroite collaboration avec les organismes publics ou privés concernés».

L. G.

3 MORTS ET 1 BLESSÉ À ZIAMA MANSOURIAH (JIJEL)

Chute en mer d'un véhicule

Trois personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans la chute en mer de leur véhicule, survenue, lundi en fin d'après-midi, près de Ziama Mansouriah (ouest de Jijel), a-t-on appris, mardi, de la Protection civile.

Venant d'Alger, les victimes, âgées de 25 à 30 ans, circulaient à bord de leur véhicule sur la corniche jijélienne en direc-

tion d'El Milia, avant de faire une chute de plusieurs mètres dans la mer, a-t-on précisé de même source.

Des accidents similaires faisant plusieurs victimes ont été enregistrés sur ce même tronçon de la RN 43, pratiquement dans les mêmes circonstances, au cours de ces dernières années.

Très Libre

LE MANQUE DE LIQUIDITÉS REFAIT SURFACE



sidou@lemidi-dz.com

ABANDON DE TOUTES LES POURSUITES JUDICIAIRES

Fin du cauchemar pour DSK

PAR SORAYA HAKIM

C'est officiel, le procureur Cyrius Vance va demander au juge Obus, du tribunal de Mahanattan, l'abandon de toutes les poursuites judiciaires contre l'ex-patron du FMI, Dominique Strauss Kahn. Le procureur Cyrius Vance a préparé, lundi, une motion qui précise pourquoi, selon lui, à l'issue des recherches, il pense que les accusations de Nafissatou Diallo ne peuvent être prouvées «au-delà du doute raisonnable» lors d'un procès. Dans le document qui a été transmis, lundi dernier au juge, le procureur écrit : «La nature et le nombre des mensonges de la plaignante nous rendent incapables d'accepter sa version des faits au-delà du doute raisonnable, quelle que soit la vérité au sujet de la rencontre entre la plaignante et l'accusé.» Aussi, Cyrius Vance pense que les accusations portées par Nafissatou Diallo contre DSK ne peuvent plus être crédibles et il n'est, donc, pas possible d'aller devant un grand jury. Aussi, le procureur a prévenu la jeune immigrée guinéenne qu'il abandonnait les charges contre son agresseur présumé. Il ne lui a pas fallu plus de dix minutes pour expliquer à la victime présumée qu'il ne la soutenait plus, qu'il ne la croyait plus, que pour lui l'affaire n'existait plus. Même le rapport médical établi qui enfonçait le bouchon pour l'accusé n'a pas été pris en compte.

Une gifle pour l'avocat de la plaignante qui accuse le tribunal de parti pris contre sa cliente et qui avait demandé que le procureur soit dessaisi du dossier, chose qui n'a pas été retenue. Cependant, Kenneth Tompson sentant tourner le vent a introduit

une plainte en civil dans le quartier défavorisé de Bronx où les jurés devaient être plus réceptifs aux accusations portées contre son présumé agresseur sexuel qui pourrait être amené à payer des indemnités à plusieurs zéros. En réclamant la levée des charges, Dominique Strauss Kahn devait être blanchi au pénal ; il devra récupérer son passeport, saluer ses collègues du FMI et, pourquoi pas, leur raconter sa version des faits. Il pourra s'envoler vers la France en compagnie de son épouse Anne Sinclair qui lui a témoigné une belle preuve d'amour pour son soutien indéfectible. Ses amis du PS, à l'annonce de l'abandon des poursuites, se sont réjouis et, pour certains, ont toujours été convaincus de l'innocence de leur ami en ne croyant pas une seule seconde aux accusations de la Guinéenne qui a raconté «sa version» sur des plateaux de télévision. Pour rappel DSK, le 14 mai, a été arrêté à bord de l'avion qui devait l'amener en France. Il est accusé d'agression sexuelle sur une femme de chambre de l'Hôtel Sofitel à Mahanattan. DSK qui nie les faits sera menotté à la sortie du commissariat devant les caméras. Une image qui aura fait le tour du monde et qui aura consterné plus d'un.

S. H.

BOUMERDÈS

5 terroristes de l'ex-GSPC éliminés par les services de sécurité

Cinq terroristes ont été éliminés au courant de cette semaine par les services de sécurité dans la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources crédibles. En effet, trois acolytes de Droukdel, l'émir national de l'ex-GSPC, ont été éliminés, avant-hier, dans la localité d'Ammal, à une trentaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès. Les sanguinaires ont été abattus dans une embuscade qui leur a été tendue par les forces de sécurité à Bouidle, une agglomération rurale connue pour ses maquis boisés au sud d'Ammal. Les dépouilles des terroristes ont été transférées vers un hôpital de la région pour identification, indique-t-on.

Par ailleurs, il est important de signaler que les forces de l'ANP poursuivaient, depuis plusieurs semaines, leur opération de ratissage au lende-

main d'une série d'attentats et d'actes terroristes ayant ciblé plusieurs localités de Boumerdès. Au cours de cette opération, plusieurs maquis ont été passés au peigne fin et les soldats de l'ANP y ont découverts plusieurs caches terroristes et réussi à désamorcer plusieurs bombes artisanales. Deux autres terroristes, qui seraient affiliés à katibat Al Ahoual ont été, également, neutralisés dans une embuscade tendue par les forces armées, dans la nuit de samedi dernier, au lieu dit Béni Fouda à 2 kilomètres de Tidjelabine. L'un des 2 terroristes abattus a été, selon une source bien informée, identifié comme étant un certain Kamel Sebal, originaire de Bordj El-Bahri. A l'issue de ces éliminations, les soldats de l'APN ont récupéré des Kalachnikovs et une quantité de munitions.

T. O.